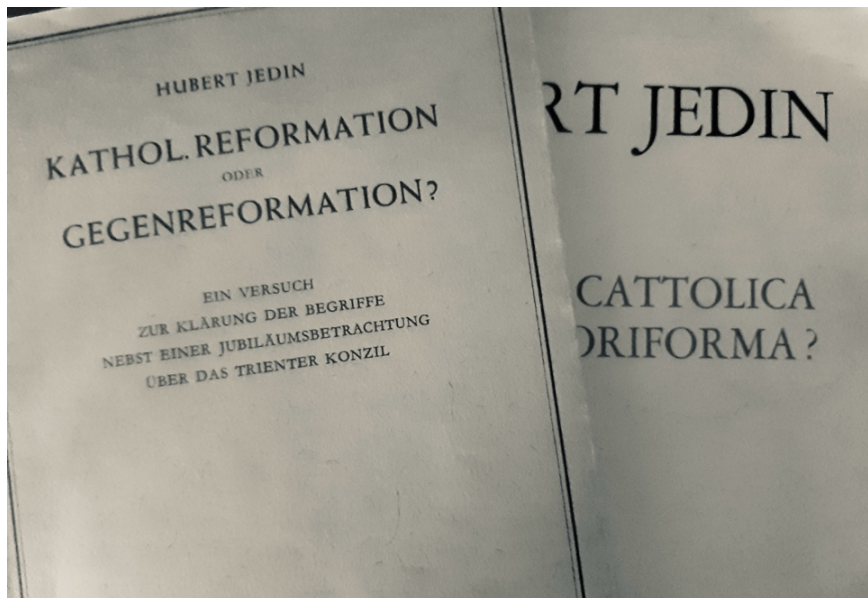


Hubert JEDIN

Réforme catholique ou contre-réforme ?

Une tentative de clarification des concepts, accompagnée
d'une réflexion à l'occasion de l'anniversaire du concile de Trente



*Traduction, présentation, notes, bibliographie
Laurent Kondratuk*

Présentation

Comment justifier la traduction en langue française, 80 ans après sa parution, de cet opuscule de l'historien allemand Hubert Jedin ?

L'idée de cette traduction remonte à une vingtaine d'années, peu de temps avant ma soutenance de thèse¹. J'avais été surpris alors que cet ouvrage ayant, à bien des égards, remporté un statut de « classique » de l'historiographie religieuse, quand bien même il était difficile de l'avoir entre les mains², ne soit pas disponible en français. En le reprenant ces derniers temps s'est ajouté le constat qu'au-delà d'une traduction française, ses défauts intrinsèques nécessitent que soit plutôt proposée une édition critique.

L'historiographie religieuse, relative à la période tridentine, ne semble pas, ou plus, discuter les concepts de « Réforme catholique », de « Contre-réforme », ou encore de « Réformation ». On ne discute plus ces concepts car ils semblent désormais bien stabilisés par les historiennes et historiens spécialistes de la période moderne, ou qui s'intéressent plus spécifiquement aux problématiques religieuses. Ces concepts, brassés durant tout le XIX^e siècle, et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, s'utilisaient selon le bon vouloir de l'historien, souvent en fonction d'options religieuses ou individuelles. L'ambition de Jedin n'est pas nécessairement dénuée d'option idéologique (en tout cas pas

¹ *Les Institutiones iuris canonici de G.-P. Lancellotti : L'émergence du systématisme moderne en droit canonique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Strasbourg, 2007, sous la direction de Silvio Ferrari et Jean Werckmeister.

² L'ouvrage de Jedin est effectivement difficile à trouver dans nos bibliothèques, tant pour l'édition originale que la traduction italienne. Concernant la France, le catalogue du Système Universitaire de Documentation (SUDOC) recense 2 exemplaires de l'édition originale (Strasbourg et Aubervilliers) et 2 exemplaires de l'édition italienne (Paris et Marseille). Je n'ai pas trouvé d'édition digitale.

moins que les historiens dont il recense les travaux) ; néanmoins, il envisage, selon son expression, de clarifier (*klärung*) ou peut-être plutôt de réorienter une perception de l'histoire du catholicisme : qu'il ne soit plus uniquement perçu comme apologétique à l'égard du protestantisme (ce qu'il fut en partie), mais qu'on l'intègre dans un vaste mouvement réformateur car il ne fut pas moins animé d'une volonté de renouveau. Hubert Jedin, avec d'autres, est mu par la volonté de montrer toute la fécondité du catholicisme du XVI^e s, voire bien antérieur à la scission (ou la fracture) religieuse. On préjugait souvent que la Réforme catholique et/ou la Contre-réforme résultaient de la rupture avec Luther et des travaux du Concile de Trente. Ce concile avait certes été convoqué pour répondre au luthéranisme ; toutefois, lorsque Jedin et ses prédécesseurs (allemands pour la plupart, on le verra) parlèrent de Réforme catholique, ils soulignèrent comme un impératif de ne pas s'arrêter à cet épisode tridentin : épisode à la fois théologique et canonique. Plus qu'une simple discussion sur les concepts, Jedin a démontré qu'il y avait un malentendu profond, des opinions éparses, autant qu'une réelle difficulté à poser un cadre chronologique, à relever une genèse concernant chaque concept utilisé, et à s'entendre sur les contenus que l'on devait y mettre.

L'opuscule de Jedin s'articule en 4 chapitres :

1. Retracer l'histoire de la naissance et de la diffusion des concepts « Réforme catholique » et « Contre-réforme » ;
2. Définir leur sens et leur cohérence interne ;
3. Séparer ces deux concepts des concepts connexes et déterminer leur valeur afin de périodiser l'histoire de l'Église ;
4. Utiliser enfin les résultats obtenus pour intégrer le Concile de Trente dans l'histoire de l'Église.

La lecture du **chapitre 1** est particulièrement aride. Il s'agit d'une revue de littérature exhaustive que Jedin envisage presque en lexicologue. Au-delà des seules

énonciations des concepts de « Réforme » (tout court, au sein du christianisme du XV^e siècle), de « Réforme protestante » ou de « Réformation », de « Réforme catholique », de « Renouveau ou restauration catholique », enfin de « Contre-réforme », l'ouvrage de Jedin devient, pour le lecteur contemporain, une photographie de l'historiographie religieuse que l'on pouvait rencontrer après-Guerre, lorsqu'on étudiait le XVI^e siècle religieux³.

J'ai été notamment frappé, même si j'en avais eu un avant-goût en tant qu'historien du droit canonique, par le fait qu'existait une réelle domination de la littérature germanique sur la période. Une « domination réelle », dis-je, mais que l'on ne mesure probablement plus. Cela me fait dire que disposant ici d'un matériau particulièrement dense, on pourrait aisément lancer un.e étudiant.e germanisant.e à l'assaut d'une thèse d'histoire contemporaine portant sur l'historiographie religieuse allemande (voire autrichienne) entre les XVIII^e et XX^e siècles. Ces historiens catholiques et protestants ont travaillé sur une multiplicité d'objets, ils ont donné aux sciences historiques des encyclopédies érudites et nombre d'éditions critiques de sources (encore utilisées et parfois traduites)⁴, et l'on n'ignore pas le rôle de « stimulant » qu'ils ont joué en Europe, lorsque la culture était une arme⁵.

³ Les références de Jedin sont évidemment datées, dépassées pour certaines d'entre-elles par des travaux ultérieurs. On se reportera utilement aux bibliographies données dans les ouvrages récents. Pour un premier survol, très qualitatif, on pourra consulter la bibliographie de l'article de Paolo PRODI, « La crise religieuse », IDEM, *Christianisme et monde moderne. Cinquante ans de recherches*, p. 72-84.

⁴ Que l'on pense, entre autres, à l'*Histoire des conciles* (*Conciliengeschichte*) de Carl Joseph von Hefele et du cardinal Joseph Hergenröther, à l'*Histoire des papes* (*Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*) de Ludwig von Pastor, à une parution pléthorique de manuels d'histoire de l'Église (*Lehrbuch/handbuch der Kirchengeschichte*).

⁵ Vision de l'Université qui a pu conduire à inscrire la formule « Litteris et Patriæ » (« Par les Lettres et la Patrie ») sur le fronton de l'Université de Strasbourg, ville annexée.

Hubert Jedin s'inscrit très probablement dans cette tradition historique, quand bien même il chercherait à se dégager d'une historiographie inféodée au catholicisme ou au protestantisme, parfois nationaliste, qui oriente, *de facto*, la (re)lecture des événements. Jedin en adopte les méthodes érudites tout en essayant de « [...] toujours garder un contrôle serein sur lui-même, sans lequel la science ne peut remplir sa mission de rechercher la vérité, seulement la vérité »⁶.

Une fois la revue de littérature effectuée, Jedin déploie toute son expertise d'historien de l'Église, dans un **chapitre 2** qui synthétise, à l'excès, les événements réformateurs des XV^e-XVI^e siècles : le Concile de Trente n'est pas encore convoqué, le catholicisme est traversé par nombre de soubresauts réformateurs, voire contestataires (conciliarisme et Luthéranisme) et, parallèlement, florissent des initiatives pastorales dictées par le primat du *salus animarum* ; des exigences morales et canoniques (vis-à-vis des bénéfices, de la résidence). Ainsi, le catholicisme du XVI^e siècle n'est pas la caricature qu'en font celles et ceux qui le limiteraient à des attitudes réactionnaires... car il ne se vit pas en Espagne ou en Italie, comme en Allemagne, en Suède ou aux Pays-Bas. Ici il est effacé par le Luthéranisme, là il voit éclore des spiritualités nouvelles (Ignace de Loyola, Thérèse d'Avila, François de Sales, Oratoire du Divin Amour). En bref, le XVI^e siècle religieux n'est absolument pas réductible à la fracture religieuse⁷.

⁶ *Infra*, p. 78. Ce qui n'empêche pas Hubert Jedin d'avoir plusieurs élans lyriques, notamment en clôture d'ouvrage.

⁷ La lectrice et le lecteur s'ils souhaitent un exposé détaillé de ce chapitre 2, pourront se reporter au premier tome de l'*Histoire du Concile de Trente* d'Hubert Jedin. À ce titre on peut considérer que *Katholische Reformation oder Gegenreformation ?* en constitue une sorte de prolégomène historiographique ; il résulte peut-être, d'ailleurs, de tout le travail préparatoire, ou d'investigation de Jedin, dans le processus d'écriture de son maître-ouvrage *Geschichte des Konzils von Trient* Bd. 1. *Der Kampf um das Konzil*, Freiburg-im-Breisgau, Herder, 1949, XIII + 643 p. L'ouvrage, qui existe en plusieurs langues, n'a été traduit en français que dans son premier tome : Hubert JEDIN, *Histoire du concile de*

Le **chapitre 3** constitue la confrontation des concepts avec ceux classiquement employés par les « modernistes », notamment ceux de « Renaissance » et de « Baroque ». On retiendra que Jedin, dans ce chapitre, même s'il survole trop ou n'essaie pas d'atteindre un grand niveau de détail (selon moi), montre son « malaise » d'historien de l'Église avec les essais de périodisation qui imposent artificiellement des ruptures (lorsque l'Église est encore redevable au Moyen Âge). Jedin aurait probablement pu insister ici sur le fait que l'Église, ou les phénomènes religieux dans l'ensemble, cohabitent souvent avec les autres phénomènes (politiques, artistiques), qu'ils peuvent être parties prenantes mais qu'on ne saurait les y intégrer totalement tant l'Église développe ses propres stratégies, rendant délicate l'évocation de son rapport au monde.

Le **chapitre 4**, enfin, qui est la refonte d'un article de *Gregorianum*, focalise l'attention de Jedin sur la réception de la réforme catholique, ou des mouvements réformateurs (dans leur globalité), dans les travaux conciliaires. Il lui permet de récapituler son propos.

Je dirai un mot, à présent, de cette édition.

L'ouvrage d'Hubert Jedin, *Katholische Reformation oder gegenreformation ? Ein Versuch zur Klärung der Begriffe nebst einer Jubiläumsbetrachtung über das Trienter Konzil*, a été publié originairement chez Verlag Josef Stocker (Lucerne), en 1946.

Il a été traduit en italien par Marola Guarducci, sous le titre *Riforma cattolica o controriforma ? Tentativo di chiarimento dei concetti con riflessioni sul concilio di Trento*, chez Morcelliana (Brescia), 7^e éd. en 2023 (1^{re} éd. en 1957).

Je m'appuie sur la 4^e édition italienne (1987) pour cette traduction. J'ai effectué ce travail en me référant

Trente. t. 1. *La lutte pour le concile*, trad. de l'allemand A. Liefoghe, Paris, Desclée, 1965, 537 p.

constamment, de manière synoptique, à l'édition suisse originale. Ce qui peut expliquer les écarts de traduction avec le texte italien.

L'édition italienne n'ajoute rien aux notes de Hubert Jedin et les reprend telles quelles. Pour ma part, j'insérerai des références complémentaires en note de bas de page, ainsi qu'une bibliographie, qui permettront, je l'espère, de prolonger la réflexion de Jedin (sur des aspects historiographiques) ou d'aborder l'étude de la période tridentine par l'intermédiaire d'ouvrages et d'articles (en histoire du christianisme). Les ajouts en note de bas de page sont généralement matérialisés par des crochets (et notamment avec la lettre aleph : ⸀). L'intégration des termes allemands est également de mon fait. Toutes les autres notes sont de Hubert Jedin. Ces dernières ont été vérifiées, augmentées voire, le cas échéant, rectifiées (en ayant précisé où se situait le problème)⁸. Les références ont parfois été complétées par l'insertion d'hyperliens⁹. En effet, il m'est apparu essentiel de tirer profit des numérisations de revues et d'ouvrages qui facilitent grandement le travail du chercheur avec les sources secondaires.

La lectrice et le lecteur doivent garder à l'esprit que la présente édition n'est pas l'œuvre d'un traducteur professionnel. J'ai veillé à la conduire avec sérieux en attachant une attention particulière au travail sur l'appareil critique, ce afin de proposer autant une traduction qu'un instrument de travail.

⁸ Je signale plusieurs coquilles dans les notes de la traduction italienne : J. Schnitzer devient ainsi J. Schmitzer, J. Friedensburg devient J. Friedenbourg, M. Bataillon devient M. Battailon. Il y a également des erreurs dans le corps du texte.

⁹ Une cinquantaine, qui renvoient vers l'ouvrage ou la revue, consultable et/ou téléchargeable en PDF, voire directement vers la page concernée.

Concernant enfin le fait que cette édition soit en archive ouverte...

Cette traduction est mise à disposition de l'ensemble de la communauté, en archive ouverte. Elle est gratuite, et le fichier PDF peut être diffusé sans restriction ni autorisation de ma part. La seule demande que je formule est d'en mentionner l'origine, en cas de citation : **Hubert JEDIN, *Réforme catholique ou contre-réforme ?*, traduction et présentation Laurent Kondratuk, Besançon, 2026, 100 p. [+ adresse URL de téléchargement].**

Laurent Kondratuk, docteur en droit canonique (Université de Strasbourg II). Ingénieur de recherche à l'Université Marie et Louis Pasteur, CRESE (UR 3190).

Contact : laurent.kondratuk@umlp.fr

Complément bibliographique

a. Travaux de Hubert Jedin (sélection)

Hubert JEDIN, *A History of the Council of Trent*, Herder, vol. I (1957, 618 p. ; orig. 1949) ; vol. II (1961, 562 p. ; orig. 1957) (trad. anglaise Ernest Graf).

Hubert JEDIN, *Histoire du concile de Trente*. t. 1. *La lutte pour le concile*, trad. de l'allemand A. Liefoghe, Paris, Desclée, 1965, 537 p.

Hubert JEDIN, « Il significato del Concilio di Trento nella storia della Chiesa », *Gregorianum*, XXVI, 1945, p. 117-136.

Hubert JEDIN, *Katholische Reformation oder Gegenreformation ? Ein Versuch zur Klärung der Begriffe nebst einer Jubiläumsbetrachtung über das Trienter Konzil*, Luzern, Verlag Josef Stocker, 1946, 66 p.

Hubert JEDIN, *Riforma cattolica o controriforma ? Tentativo di chiarimento dei concetti con riflessioni sul concilio di Trento*, Brescia, Morcelliana, 7^e éd. 2023 [orig. 1957] (trad. italienne Marola Guarducci), 96 p.

Hubert JEDIN, Paolo PRODI (cur.), *Il Concilio di Trento come crocevia della politica europea*, Bologna, il Mulino (coll. « Annali dell'Istituto storico italo-germanico », 4), 1979, 214 p.

Erwin ISERLOH, Joseph GLAZIK, Hubert JEDIN, *History of the Church*, vol. V, *Reformation and Counter Reformation*, New York, The Seabury Press, 1980 [orig. 1967], 795 p. (trad. anglaise Anselm Biggs et Peter W. Becker).

Erwin ISERLOH, Konrad REPGEN (hrsg.), *Reformata reformanda, Festgabe für Hubert Jedin zum 17. Juni 1965*, Münster, Verlag Aschendorff, 1965, bd. 1 (730 p.) / bd. 2 (715 p.), 1965.

b. Études

Giuseppe ALBERIGO, « Dinamiche religiose del Cinquecento italiano tra Riforma, Riforma cattolica, Controriforma », *Cristianesimo nella storia*, 6, 1985, p. 543-560.

Guy BEDOUELLE, « Les historiens catholiques et la réforme protestante », *Revue de théologie et de philosophie*, 118, 1986, p. 131-144.

Jean BERNHARD, Charles LEFEBVRE, Francis RAPP, *L'époque de la Réforme et du concile de Trente*, Cujas, (coll. « Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident », XIV), 1990, 448 p.

Delio CANTIMORI, « Riforma cattolica », ID., *Studi di storia*, Torino, Einaudi (coll. « Biblioteca di cultura storica », 63), 1959, p. 537-553.

Jean DELUMEAU, Monique COTTRET, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, PUF (coll. « Nouvelle Clio »), 1996 [refonte, notamment bibliographique, par Monique Cottret ; éd. orig. 1971], 494 p.

Massimo FIRPO, *Riforma cattolica e concilio di Trento. Storia o mito storiografico ?*, Roma, Viella (coll. « La Storia. Temi », 101), 2022, 239 p.

Novella FORNER (cur.), *Hubert Jedin. Inventario dell'archivio storico (1902-2000, con documento del 2011)*, Fondazione Bruno Kessler, 2023, 56 p.

Stephan KUTTNER, « The reform of the Church and the council of Trent », *The Jurist*, XXII/2, 1962, p. 123-142.

Heinrich LUTZ, *Reformation und Gegenreformation*, München/Wien, R. Oldenbourg Verlag (coll. « Oldenbourg Grundriß der Geschichte », 10), 1979, 246 p.

Daniele MENOZZI, « Vers une nouvelle Contre-Réforme ? », *Archives de sciences sociales des religions*, 62, 1986, p. 135-150.

Michael A. MULLETT, *The Catholic Reformation*, New-York, Routledge, éd. électronique 2002 [orig. 1999], XI + 258 p.

Paolo PRODI, *Christianisme et monde moderne. Cinquante ans de recherches*, Gallimard/Seuil (coll. « Hautes Études »), 2006, 461 p. (trad. de l'italien Antonella Romano).

Paolo PRODI, *Il paradigma tridentino. Un'epoca della storia della Chiesa*, Brescia, Morcelliana, 2^e éd. 2025 [orig. 2010].

Paolo PRODI, Wolfgang REINHARD (cur.), *Il concilio di Trento e il moderno*, Bologna, il Mulino (coll. « Annali dell'Istituto storico italo-germanico », 45), 1996, 576 p.

Adriano PROSPERI, *Il Concilio di Trento : una introduzione storica*, Torino, Einaudi (coll. « Piccola Biblioteca Einaudi », 117), 2001, 203 p.

Wolfgang REINHARD, « Reformation, counter-reformation, and the Early Modern State a Reassessment », *The Catholic Historical Review*, LXXV/3, 1989, p. 383-404.

Alain TALLON, *Le concile de Trente*, Cerf, 2000, 140 p.

Marc VENARD (dir.), *Histoire du christianisme. 7. De la Réforme à la Réformation (1450-1530)*, Desclée, 1994, 926 p.

Marc VENARD (dir.), *Histoire du christianisme. 8. Le temps des confessions (1530-1620)*, Desclée, 1992, 1236 p.

Marc VENARD, « Réforme, réformation, préréforme, Contre-Réforme... Étude de vocabulaire chez les historiens récents de langue française », Philippe JOUTARD, *Historiographie de la Réforme*, Delachaux & Niestle, 1977, p. 352-365.

Hubert JEDIN

Réforme catholique ou contre-réforme ?

Une tentative de clarification des concepts, accompagnée
d'une réflexion à l'occasion de l'anniversaire du concile de Trente

Réforme catholique ou Contre-réforme ?¹⁰

Les concepts historiques sont comme les pièces de monnaie que l'on manipule entre les doigts sans en regarder attentivement l'aspect. Mais lorsqu'on les regarde à la lumière, on remarque alors qu'elles ne sont pas frappées avec une netteté, telle qu'on pourrait l'exiger de pièces en circulation. Ce n'est pas un hasard. L'histoire, en tant que témoin de la société humaine, ne peut naturellement définir avec exactitude ses concepts comme le feraient le droit ou les mathématiques. Elle y parvient assez facilement lorsqu'il s'agit de résumer un ensemble de faits historiques similaires comme, par exemple, dans le cas du concept de « grandes invasions »¹¹. C'est plus complexe lorsqu'on traite de phénomènes de la vie de l'esprit, comme pour les concepts de « Scolastique », « Humanisme », « Renaissance », « Lumières »¹². Il est très difficile de déterminer avec exactitude le concept lorsqu'il s'agit d'événements qui trouvent leur origine directe dans une série de mouvements de nature spirituelle tels que la « Querelle des Investitures », la « Réforme »¹³, le « *Risorgimento* »¹⁴.

Les concepts de « Réforme catholique » et de « Contre-réforme » font partie de ce dernier groupe. Tous deux renvoient au concept de « Réforme » que nous utilisons habituellement pour désigner la fracture religieuse et ecclésiale¹⁵ du XVI^e siècle. C'est justement là que réside le problème. En effet, lorsque nous examinons la littérature

¹⁰ [§ : *Katholische Reformation oder Gegenreformation ? (Problemstellung und Ziel der Arbeit : Verständigung über den Sinn der beiden Begriffe) / Riforma cattolica o controriforma (Impostazione del problema e fine del saggio : accordarsi sul senso dei due concetti)*].

¹¹ « *Völkerwanderung* ».

¹² « *Aufklärung* ».

¹³ « *Reformation* ».

¹⁴ [§ : En italien dans le texte original].

¹⁵ « *Glaubens und Kirchenspaltung* ».

historique, nous constatons immédiatement que les historiens non catholiques évitent ce concept et le remplacent par d'autres expressions telles que « renouveau de l'Église catholique »¹⁶ ; à l'inverse, les catholiques ne se servent pas, ou que prudemment, du concept de « Contre-réforme »¹⁷. La

¹⁶ « *Erneuerung der katholischen Kirche* ».

Ni la *Realencyklopädie für protestant Theologie und Kirche* ni la *Geschichte und Gegenwart* n'ont d'entrée « Réforme catholique » et « Restauration catholique ». K. HEUSSI, *Kompendium der Kirchengeschichte*, Tübingen, 8^e éd. 1933 fait précéder le chapitre sur la Contre-réforme par un chapitre intitulé « Le renouveau de l'Église catholique » [N : §§ 127-132] ; K. MÜLLER, *Grundriss der Kirchengeschichte*, II, 2, Tübingen, 1922, p. 139 s. parle de « Développement interne de l'Église catholique » ; H. v. SCHUBERT, *Grundzüge der Kirchengeschichte*, Tübingen, 9^e éd. 1928, n'emploie pas ces dénominations. Dans des traités plus anciens : [Wilhelm Ernst] MÖLLER et [Gustav] KAWERAU, [*Lehrbuch der Kirchengeschichte*] III [*Reformation und Gegenreformation*] Freiburg-Leipzig, 1894, p. 198 s. emploient l'expression « Restauration du catholicisme » ; K. BRANDI, *Gegenreformation und Religionskriege*, Leipzig, 1930, p. 7 s. emploie « Renouveau de l'Église catholique ». Quelques exceptions avec les ouvrages de G. Wolf, W. Hermelink et W. Goetz : v. note 61.

¹⁷ J. SCHMIDLIN, dans le *Lexikon für Theologie und Kirche*, IV, [1932] 332 dit, concernant la Contre-réforme, qu'« il s'agit d'une définition pour le moins inexacte utilisée davantage par les auteurs non catholiques, et souvent dans un sens péjoratif, pour rendre compte des tentatives des forces ecclésiastiques et temporelles, entre 1555 et 1648, en partie pour éradiquer la Réforme protestante, en partie pour mener une véritable Réforme et faire revenir les apostats à la foi catholique ». Selon E. FLEIG, *Staatslexikon der Görresgesellschaft*, II, p. 398 s., « Contre-réforme » annonce l'avènement de Luther ; l'emploi le plus juste, selon lui, serait « retour au catholicisme » (*Rekatholisierung*), « Restauration de l'Église catholique » ou « Réforme catholique ». Également J. H. POLLEN, [« Counter-Reformation »] dans la *Catholic Encyclopedia*, IV, p. 437 s., émet des réserves. *Der Große Herder. [Nachschlagewerk für Wissen und Leben]*, Freiburg-im-Breisgau, Herder, 1933] renvoie à V, 129, sous le terme « Contre-réforme » à « Restauration catholique », la considérant comme la dénomination correcte, et la définit (VI, p. 1223 s.) comme l'éveil et le rassemblement des forces et des aspirations visant au renouveau interne de l'Église catholique et au dépassement de la Réforme protestante. [Joseph] HERGENRÖTHER-[Johann Peter] KIRSCH, *Handbuch der [allgemein] Kirchengeschichte*, III, Freiburg-im-Breisgau, 5^e éd. 1915, p. 624, note 1 dit : « Cette époque est souvent considérée, particulièrement

grande *Bibliographie* de [Karl] Schottenloher, sous le terme « Contre-réforme », ne mentionne quasiment aucun auteur catholique, et sous celui de « Réforme catholique » [Wilhelm] Maurenbrecher est l'unique auteur non catholique qui apparaît¹⁸.

À l'origine des usages différents des deux concepts nous trouvons diverses interprétations que nous pouvons qualifier de métahistoriques, lesquelles, un peu simplifiées et schématisées, peuvent être exprimées de la manière suivante : les catholiques font remonter le renouveau de l'Église au XVI^e siècle, avant, pendant et à la suite du Concile de Trente. De sa force vitale, pour ainsi dire divine, furent tirés les moyens de mener à bien ce processus de réforme, indépendamment de la fracture religieuse. Ils considèrent la Réforme catholique comme la vraie « Réforme »¹⁹. Ils rejettent le concept de « Contre-réforme », qui sous-tend l'idée d'une régénération de l'Église résultant de la fracture religieuse, un pur mouvement « anti », dépourvu de loi interne propre, entaché par le recours à la force en matière de conscience, et par le triomphe du politique sur le religieux. Tous ces

par les historiens protestants, comme l'époque de la Contre-réforme ; l'exacte définition est la Restauration catholique ».

¹⁸ *Bibliographie der deutschen Reformationsgeschichte* n. 37129a-37156a (Gegenreformation) ; n. 38610-3861b (katholische Reformation).

[§ : L'ouvrage donné ici en référence par Jedin est introuvable sous ce titre. Il faut se référer, en réalité, à Karl SCHOTTENLOHER (hrsg.), *Bibliographie zur Deutschen Geschichte im Zeitalter der Glaubensspaltung 1517-1585*, im Auftrag der Kommission zur Erforschung der Geschichte der Reformation und Gegenreformation. 7 Bände, Leipzig, Hiersemann, 1935-1966].

¹⁹ Par exemple F. CALLAY, *Prælectiones historiae ecclesiasticae ætatis mediæ et modernæ*, Roma, 1937, p. 221 dit : « *Reformatio catholica ecclesiæ nullo modo praesentari potest tamquam determinata a reformatione Protestantium, quasi ecclesia catholica sæculo XVI tam relaxata et debilis esset, ut non amplius vim internam haberet sese reformandi, nisi propulsa fuisset extrinsecus* ». La Contre-réforme, poursuit l'auteur, « *est tantum pars reformationis catholicæ* ».

éléments sont particulièrement antipathiques à l'homme moderne.

Les protestants et la grande majorité des chercheurs qui ne sont pas idéologiquement proches de l'Église catholique, considèrent que la Réforme protestante est le véritable renouveau de l'Église, proche du christianisme des origines ou, pour le moins, qu'elle est une brèche ouverte dans la religion personnelle moderne. Ils évaluent les initiatives qui, prises au sein de l'Église, avant et même après le début de la fracture religieuse, avaient pour objectif le renouveau de l'Église elle-même, uniquement du point de vue de leur réussite, ou plutôt de leur échec. Ils voient dans la Contre-réforme qui s'imposait déjà après la seconde moitié du siècle, la victoire du pape sur le luthéranisme apolitique et sur le calvinisme politiquement isolé²⁰. À leurs yeux la Contre-réforme est responsable de quasiment tous les aspects qui, dans le catholicisme contemporain, semblent repoussants.

Cette étude n'a pas pour objectif d'analyser ces interprétations qui, au-delà de l'histoire, relèvent du domaine de l'idéologie. En partant de faits historiques universellement reconnus, cette étude ambitionnera de favoriser une entente sur la signification des concepts inhérents au problème posé et d'écarter les malentendus liés à l'usage historique de la langue. Afin d'atteindre cet objectif, nous suggérons de suivre ce programme :

1. Retracer l'histoire de la naissance et de la diffusion des deux concepts.

²⁰ Par exemple P. KALKOFF, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 46, [Nr. 2], 1928, p. 168, parlait « de la Contre-réforme comme l'œuvre des jésuites pour jeter de la poudre aux yeux » (voir aussi le même à la p. 198). [N : il s'agit de l'article « Die Stellung der deutschen Humanisten zur Reformation », il est disponible au téléchargement en PDF : <https://zkg.digitheo.de/ojs/index.php/zkg/article/view/59958/59845>]. Plus instructive est la comparaison du concept de « Contre-réforme » et des concepts de « Renaissance » et de « Réforme protestante » chez B. CROCE, *Storia dell'età barocca in Italia*. [*Pensiero, poesia e letteratura, vita morale*], Bari, [Laterza], 1929, p. 3-19 [N : 5^e éd. 1967, p. 3-20].

2. Définir leur sens et leur cohérence interne.
3. Séparer ces deux concepts des concepts connexes et déterminer leur valeur afin de périodiser l'histoire de l'Église.
4. Utiliser enfin les résultats obtenus pour intégrer le Concile de Trente dans l'histoire de l'Église.

1. Naissance et diffusion des deux concepts « Contre-réforme » et « Réforme catholique »²¹

Le concept de « Contre-réforme » est de loin plus ancien que le concept de « Réforme catholique ». Il a déjà fait l'objet d'études durant la génération passée²². Il n'est donc pas nécessaire de s'étendre sur le sujet. C'est le juriste de Göttingen, Pütter, en 1776, qui l'a exprimé pour la première fois. Il entendait par Contre-réforme le retour forcé à la pratique religieuse catholique²³ sur un territoire ayant déjà embrassé la foi protestante²⁴. Si l'on parlait de contre-réformes (au pluriel), on ne pensait donc pas à un mouvement unitaire mais à une série d'actions individuelles. Cette signification, parce qu'elle est associée à l'application de la force en matière de foi, est constamment reprochée aux catholiques. Ce n'était toutefois pas l'unique, ou plus précisément, pas toute la signification du concept. Peu de temps après on s'est interrogé sur les causes et les motivations, sur les forces qui avaient déterminé ces actions individuelles présumées, et on s'est trouvé confronté à ce puissant mouvement qui, à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, fut en mesure non seulement de sauver les

²¹ [§ : *Entstehung und Verbreitung der Begriffe « Gegenreformation » und « Katholische Reformation »* / *Nascita e diffusione dei due concetti : « controriforma » e « riforma cattolica »*]

²² A. ELKAN, « Entstehung und Entwicklung des Begriffes "Gegenreformation" », *Historische Zeitschrift*, CXII, 1924, 1914, p. 473-493. [§ : article consultable et téléchargeable sur JSTOR].

²³ « *Katholischen Religionsübung* ».

²⁴ [§ : Hubert Jedin fait référence à Johann Stephan Pütter (1725-1807). Jedin fait remonter l'expression à 1776, toutefois il ne renvoie ici à aucun ouvrage précis. L'expression « Gegenreformation » est bien attestée dans l'ouvrage de Johann Stephan PÜTTER, *Teutsche Reichsgeschichte in ihrem Hauptfaden entwickelt* (Göttingen), mais en 1778. Voir, à ce sujet : Elisabeth Anna TANGERNER, « *Antworte dem Narren nach seiner Narrheit...* ». *Die Religionsreformationskommissionen Innerösterreichs (1599/1600) in der zeitgenössischen publizistischen Kontroverse*, Graz, Karl-Franzens-Universität, 2019].

effectifs de l'Église gravement menacés, mais également de reconquérir le terrain qui avait été perdu. On a finalement conclu que ce mouvement reposait sur une régénération interne de l'Église, et que le Concile de Trente et l'ordre des jésuites en constituaient les principaux facteurs²⁵.

C'est Ranke qui a considéré que cette « restauration était, pour ainsi dire, une nouvelle plantation du catholicisme »²⁶ comme la terre d'où jaillit le mouvement de la Contre-réforme et qui a reconnu l'importance de la papauté dans sa réalisation. Bien que dans son ouvrage *Les Papes*²⁷ et aussi dans son *Histoire de l'Allemagne à l'époque de la Réforme*²⁸ il parla encore, comme ses prédécesseurs, de « Contre-réformes » (au pluriel), il en avait reconnu le caractère unitaire et avait ainsi franchi une étape décisive vers l'affirmation du concept de « Contre-réforme », concept qui, dans les années 1860 à 1870, s'affirma quasi universellement dans la littérature historique. Moritz Ritter²⁹ fut le premier professeur d'histoire à faire un cours d'université sur la Contre-réforme (1876). Son *Histoire de l'Allemagne à l'époque de la Contre-réforme*³⁰ contribua substantiellement à la diffusion de ce concept. Cette dénomination (Contre-réforme, Controriforma, Counterreformation) fut intégrée dans l'historiographie des autres pays européens sans pour autant servir de base à la périodisation, comme ce fut le cas dans l'historiographie germanique. On parlait davantage d'époque

²⁵ *Man fand schließlich, daß diese Bewegung auf einer inneren Regeneration der Kirche beruhte, und daß da Tridentinum und der Jesuitenorden die maßgebenden Faktoren derselben waren.*

²⁶ « *Restauration, die gleichsam neue Pflanzung des Katholizismus* ». [N : Leopold von Ranke (1795-1886)].

²⁷ [N : *Die römischen Päpste in den letzten vier Jahrhunderten*].

²⁸ [N : *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation*].

²⁹ [N : le prénom est mal orthographié : il s'agit de Moriz Ritter (1840-1923)].

³⁰ Vol. III (Stuttgart, 1889 ss.) [N : *Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation und des Dreißigjährigen Krieges (1555-1648)*, 3 Bde. Stuttgart, 1889-1908 / les 3 tomes sont disponibles au téléchargement en PDF : <https://digital.ulb.hhu.de/urn/urn:nbn:de:hbz:061:1-531847>].

des guerres de religion, d'époque d'Élisabeth, d'Henri IV, de Philippe II, etc.

Pour la compréhension des causes religieuses et spirituelles de la « Contre-réforme » le livre d'Eberhard Gothein³¹, *Ignace de Loyola et la Contre-réforme* (1895)³², eut une importance fondamentale. Gothein place les origines du mouvement en Espagne. Ignace et son ordre furent, selon lui, les instruments par lesquels la nation espagnole, durant le « Siècle d'Or », sauva l'Église tout en s'assurant la suprématie en Occident.

Dans la recherche des origines et l'exploitation des sources espagnoles, Gothein avait ouvert la voie à Wilhelm Maurenbrecher³³, un élève de Sybel³⁴. En poursuivant son enquête sur le problème des origines il créa un autre concept qui intéresse notre recherche : le concept de « Réforme catholique ». En 1880 fut publié son premier et unique volume de *Histoire de la Réforme catholique*³⁵.

L'idée initiale de l'auteur était d'écrire une histoire de la Contre-réforme. Au cours de sa recherche il avait constaté que « pour parvenir à une bonne compréhension des événements et des personnes qui avaient subi les répercussions de la Réforme »³⁶, et pour comprendre également l'effet réciproque des partis en lutte entre eux, il devait élargir sa recherche jusqu'à l'époque de la fracture religieuse. Il en est ressorti que « les racines de la Contre-réforme remontent à l'époque de la Réforme protestante et que plusieurs de ses germes existaient

³¹ [N : Eberhard H. Gothein (1853-1923)].

³² [N : *Ignatius von Loyola und die Gegenreformation*, Halle, Max Niemeyer, 1895, 795 p. / l'ouvrage est disponible à la consultation en PDF : <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=hvd.32044081716581&seq=7>].

³³ [N : Wilhelm Maurenbrecher (1838-1892)].

³⁴ [N : Heinrich von Sybel (1817-1895)].

³⁵ [N : *Geschichte der Katholischen Reformation*, Nördlingen, 1880 ; l'ouvrage est téléchargeable en PDF : <https://www.digitale-sammlungen.de/en/view/bsb11685494>].

³⁶ « *ein sicheres Verständnis derjenigen Ereignisse und derjenigen Menschen zu erschließen welche unter der Nachwirkung der Reformationen gestanden* ».

déjà durant la génération qui précéda le mouvement spirituel allemand ; à côté de la Réforme évangélique ou protestante il fallait admettre l'existence d'une Réforme catholique »³⁷. C'est sur cette base qu'il a décrit, dans son premier volume, la réforme de l'Église à l'époque de la reine Isabelle et du cardinal Ximenes, l'apparition de Savonarole à Florence, l'action des frères, la Congrégation de Windesheim et les premiers mouvements humanistes en Allemagne, d'autre part le 5^e Concile de Latran et les projets de réforme d'Érasme. Il s'agissait d'un cadre d'ensemble qui présentait les premiers pas, dans le sens d'une réforme, accomplis dans l'Église médiévale, qu'aucun historien n'avait encore tracé.

Le point de vue dominant qu'adopta Maurenbrecher pour l'écriture des deux autres livres de son œuvre, porta beaucoup de fruits. Il se proposa de suivre les interactions (internes et pas uniquement politiques) entre orthodoxes et modernisateurs³⁸ jusqu'à la mort de Clément VII. Il est possible d'affirmer avec certitude que, de cette manière, il a tracé les contours de la recherche allemande suivie par les générations ultérieures : notamment celles de Janssen relatives à la pré-réforme et aux tentatives qui ont conduit à la fondation du *Corpus Catholicorum* et à l'édition du Concile de Trente³⁹.

On eut tout de suite le sentiment, dans le camp catholique, que le livre de Maurenbrecher revêtait une grande importance pour la révision du concept de Réforme et de Contre-réforme, qui jusque-là avait prédominé. Les deux organes les plus importants, l'*Historisch-politischen Blätter [für das Katholische Deutschland]* et l'*Historische Jahrbuch* de la *Görres-Gesellschaft* consacrèrent de longs articles à cet

³⁷ W. MAURENBRECHER, *Geschichte der katholischen Reformation*, préface.

³⁸ *Altgläubigen und Neurern*.

³⁹ Sur l'activité du catholicisme allemand à ce sujet : H. JEDIN, *Die Erforschung der kirchlichen Reformationsgeschichte seit 1876*, Münster, 1931.

ouvrage⁴⁰, sans en relever naturellement les points faibles et les lacunes. Ainsi, Franz Dittrich, qui effectuait alors les travaux préliminaires à son « Contarini »⁴¹, a déploré que les origines italiennes de la Réforme catholique ne fussent pas suffisamment mises en valeur et que l'ouvrage de Constantin von Höfler, publié deux ans plus tôt, *Die romanische Welt und ihr Verhältnis zu den Reformideen des Mittelalters*⁴², soit ignoré de l'auteur. Dans cet ouvrage, effectivement, était exprimé le concept relatif aux tentatives de réforme de la fin du Moyen Âge, dans les peuples latins, concept très proche de celui de Maurenbrecher : ici, « Réforme latine ». Höfler voulait souligner, durant tout le XV^e siècle, la poursuite des idées réformatrices du Haut Moyen Âge ; idées encore vives dans les ordres mendiants et chez d'éminentes figures de Saints. Il évoqua aussi la tentative de réforme d'Alexandre VI et les aspirations réformatrices de l'Espagne qui suivirent. Bien qu'Höfler remonta au Moyen Âge, son idée maitresse était, sans aucun doute, proche de celle de Maurenbrecher : il soutenait l'existence d'un renouveau dans l'Église à la fin du Moyen Âge en contrepoint à la fracture religieuse allemande,

⁴⁰ [« Professor Maurenbrecher über die katholische Reformation »], *Historisch-politischen Blätter [für das Katholische Deutschland]*, 88, 1881, p. 608-622 (Bellesheim) ; *Historische Jahrbuch*, 2, 1881, p. 602-617 (Dittrich).

⁴¹ [N : *Regesten und Briefe des Cardinals Gasparo Contarini (1483-1542)*, Braunsberg, 1881 ; l'ouvrage est consultable en PDF : <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=wu.89083846964&seq>]

⁴² *Sitzungsberichte der ~~Wiener~~ [kaiserlichen] Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische classe*, 91, 1878, p. 257-538 [N : dans laquelle se trouve l'ouvrage de Constantin von Höfler. Un « tiré-à-part » a été publié à Vienne la même année, il est téléchargeable en PDF : <https://www.digitale-sammlungen.de/en/view/bsb11748699?page=,1>]

Sur l'auteur, *Historische Jahrbuch*, 33, 1912, p. 1-53.

soulignant ainsi la continuité de l'évolution de l'Église du Moyen Âge à la Contre-réforme⁴³.

Vingt ans avant, déjà, un prêtre souabe Joseph Kerker avait mené un travail similaire. Dans son article « Die kirchliche Reform in Italien unmittelbar vor dem Tridentinum »⁴⁴, il vit dans la fondation de l'Oratoire du Divin Amour un heureux présage du renouveau de l'Église et a encensé Paul III, qui avait créé nombre de cardinaux entre 1535 et 1539 et rallié les humanistes à la cause de la Réforme catholique, de sorte qu'il était considéré de « bon ton » de s'y rallier. Si nous laissons de côté cette exagération, il n'en demeure pas moins que Kerker oppose également le mouvement interne de l'Église du XVI^e siècle à la fracture religieuse en le qualifiant de « Réforme catholique ». Il recherche les racines de la réforme tridentine principalement en Italie et dans le mouvement humaniste où elle s'était imposée, et alla jusqu'à affirmer « qu'aucun autre pays d'Europe n'avait, à cette époque, de prélats aussi excellents que l'Italie »⁴⁵.

Mais arrêtons-nous un instant ! Nous avons vu que le motif de l'émergence du concept de « Réforme catholique » a été justifié par l'opposition du mouvement de renouveau catholique, en particulier dans les territoires latins, à la

⁴³ D'ailleurs, [Karl Adolf Constantin] Höfler, dans son article « Analecten zur Geschichte Deutschlands und Italiens » (*Abhandl. der Bayr. Akad.*, hist. Kl. 4, 1846, p. 38 s.) avait déjà traité la Réforme protestante « du point de vue de l'Église », observant que les remèdes exceptionnels existant dans l'Église n'avaient pas suffi. Le mémoire [*denkschrift*] attribué par Höfler à Gilles de Viterbe est en réalité de Lorenzo Campeggio (voir *Conc. Trid.*, XII, 5 et s.).

[N : l'intitulé exact de la revue est *Abhandlungen der Historischen Classe der Königlich Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, München, 1846. Un tiré à part de l'article est consultable en ligne : <https://www.digitale-sammlungen.de/en/view/bsb11709270?page=2,3>].

⁴⁴ ~~Tübinger~~ *Theologische Quartalschrift*, 41, 1859, p. 3-56 [N : l'article est consultable en ligne : https://opendigi.ub.uni-tuebingen.de/opendigi/thq_1859#p=5].

⁴⁵ *Idem*, p. 45.

scission religieuse allemande. L'antithèse se trouve, bien qu'à l'état latent, dans la « Katholischer Reform » de Kerker, déjà plus clairement dans la « Romanischer Reformation » de Höfler, à l'état conscient dans la « Katholischer Reformation » de Maurenbrecher. C'est Maurenbrecher qui a inventé ce concept lorsqu'il a compris que les forces de la Contre-réforme remontaient à la période précédant la scission religieuse, et ne pouvaient plus être interprétées comme une simple réaction ; en cela, sa pensée rejoignait celle de Kerker, qui se limitait à l'Italie, sur une base plus restreinte. Höfler, quant à lui, s'est inspiré du Moyen Âge. Il a lui aussi observé que les tentatives de réforme de la fin du Moyen Âge au sein des populations latines avaient débouché, sans aucune interruption, sur la Réforme tridentine et qu'il existait donc une continuité pouvant être opposée à la Réforme allemande.

L'antithèse inhérente au concept de « Réforme catholique » a immédiatement suscité l'*hostilité* des historiens protestants. Ainsi, Herman Baumgarten, biographe de Charles Quint, exposa le problème suivant : « pouvons-nous, en général, parler d'une réforme catholique ? »⁴⁶. La Réforme espagnole, fit-il observer, fut bloquée parce qu'elle ne renonça pas aux principes de l'Église ancienne et n'en corrigea pas l'essence. Il ne s'agissait pas d'une Réforme mais d'une Restauration. Eberhard Gothein s'est exprimé de la même manière⁴⁷. Il a

⁴⁶ [N : il s'agit du compte-rendu de H. Baumgarten de l'ouvrage *Geschichte der katholischen Reformation* de Maurenbrecher], *Historische Zeitschrift*, 46, 1881, p. 154-165. ; consultable en PDF : <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=hvd.32044014316624&seq=172>

⁴⁷ E. GOTHEIN, *Ignatius von Loyola und die Gegenreformation*, p. 40. Il essaie d'inclure dans le concept de « Contre-réforme » les tentatives de réformes internes au catholicisme, en évitant toutefois le nouveau concept. Cela explique l'observation de J. HASHAGEN, [N : « Die Devotio Moderna in ihrer Einwirkung auf Humanismus, Reformation, Gegenreformation und spätere Richtungen »], *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 55, 1936, p. 523, selon lequel un des faits les plus singuliers de l'histoire intellectuelle récente est que les prémices de la Contre-réforme remontent à une époque antérieure à la Réforme [luthérienne]. [N : article téléchargeable en PDF : <https://zkg.digitheo.de/ojs/index.php/zkg/article/view/60199/60086>]

même considéré fallacieuse l'expression « Réforme catholique » parce que les tentatives de réforme engagées en Espagne sous le règne d'Isabelle, avaient été simplement « l'un de ces renouvelaux de la vie de l'Église fondés sur l'ascèse et l'engagement concret », comme il y en avait durant le Moyen Âge.

Gothein toucha ici un point sensible. Aussi bien Gothein que Baumgarten se basèrent sur la signification essentielle que le terme étranger « Reformation » avait acquis en allemand : à savoir le mouvement provoqué par Luther qui avait conduit à la scission religieuse. Ils ignoraient la signification d'origine, plus vaste, que le terme *Reformatio* avait dans la langue ecclésiastique de la fin du Moyen Âge au XVI^e siècle : c'est-à-dire le renouveau de l'Église, que ce soit sa tête et ses membres, mais sans toucher à l'essence du dogme, du culte et de la discipline. Luther, lui-même, ainsi que Melanchthon, voulaient seulement réformer l'Église catholique et il fallut du temps pour que l'on mesurât le fait que leur œuvre ne s'orientait pas vers un renouveau mais l'édification de fondations qui allaient provoquer la rupture dans l'Église. Au début du mouvement la dénomination « Reformation » (Réforme) était comme un bouclier qui dissimulait un caractère révolutionnaire.

Il n'y a donc pas de raison de rejeter le concept de « Réforme catholique ». Il fut choisi par Maurenbrecher lui-même afin de rendre compte du début de l'œuvre des réformateurs allemands dans son contexte historique d'origine ; et c'est justement en cela que consistait le sens de l'antithèse. On peut en outre admettre que la formulation de Kerker, « Réforme catholique » excluait encore mieux les malentendus. Dans sa forme italienne et française (respectivement *Riforma cattolica* et Réforme catholique) il n'existe pas de différence significative entre « Reformation » et « Reform ».

Il existait encore une certaine perplexité du côté catholique sur l'acceptation ou non du concept. Les traités d'histoire de l'Église, alors les plus consultés, ceux de Kraus, de Funk, de Knöpfler et de Marx, ne l'accueillirent pas. Kraus parlait de

renouveau interne de l'Église lié au Concile de Trente, « Restauration catholique », le subordonnant au concept de « Contre-réforme », concept traditionnel qui faisait référence à cette période⁴⁸. Marx en parlait comme d'une « vraie restauration »⁴⁹. Hergenröther, dans le troisième tome de son manuel, écrivit cette phrase : « contre la réforme protestante l'Église entreprit une Réforme catholique »⁵⁰ et en fit remonter les débuts au XV^e siècle.

Seul Dittrich s'empara complètement du concept créé par Maurenbrecher⁵¹. Il en approfondit le contenu et, dans les pas de Kerker, démontra que les racines du renouveau, au-delà de l'Espagne, existaient en Italie, à savoir dans la Congrégation di Santa Giustina, dans les débuts de réforme engagés au Concile de Latran V et sous le pontificat de Clément VII, et dans la figure lumineuse de Giovanni Matteo Giberti. En ce sens, il fut suivi par l'historien qui a conféré le plus de droits dans l'historiographie catholique au concept de « Réforme catholique » : Ludwig von Pastor.

En réalité, Pastor a conduit à terme ce qui avait été initié par son maître Janssen. Il ne fait aucun doute que l'idée de floraison spirituelle et religieuse de l'Allemagne avant la scission religieuse, diffusée avec la *Geschichte des deutschen*

⁴⁸ F. X. KRAUS, *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, Trier, 3^e éd. 1887, p. 558 s. ; je n'ai pas pu consulter la 4^e éd. (1896) [§ : l'édition de 1872 est consultable en PDF : <https://www.digitale-sammlungen.de/de/view/bsb11338686?page=6.7>]

⁴⁹ J. MARX, *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, Trier, 1903, p. 585. [§ : l'ouvrage est consultable en PDF : https://archive.org/details/bub_gb_XD8_AAAAYAAJ/page/n3/mode/2up]

⁵⁰ J. HERGENRÖTHER, *Handbuch der Kirchengeschichte*, III, Freiburg-im-Breisgau, 1880, p. 230. [§ : l'ouvrage est consultable en PDF : <https://archive.org/details/josephkardinalhe03herg/page/n7/mode/2up>]

⁵¹ F. DITTRICH, « Beiträge zur Geschichte der katholischen Reformation im ersten Drittel des 16. Jahrhunderts », *Historisches Jahrbuch*, 5, 1884, p. 319-398 et 7, 1886, p. 1-50. [§ : article consultable en PDF : <https://digitale-sammlungen.de/de/view/bsb11892513?page=328.329> et <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=njp.32101072326653&seq=21>].

Volkes de Janssen⁵², a substantiellement contribué à ouvrir la voie à la conception la plus ample et élargie d'un mouvement rénovateur de l'Église, précédent et parallèle à la Réforme protestante⁵³, et a exercé également une influence sur Pastor. En recueillant soigneusement dans les trois premiers volumes de son *Histoire des papes*⁵⁴, toutes les initiatives de réforme de l'Église, notamment celle de la Curie, il ne fit que poursuivre le travail de Janssen. Ces initiatives ont confirmé la configuration de l'Allemagne avant la Réforme que Janssen avait déjà définie. Dans le tome 4 qui relate l'histoire des deux papes Médicis, il fit un progrès. L'Oratoire romain du Divin Amour, fondé en 1517, lui semblait être la preuve que les débuts du mouvement de rénovation de l'Église, qui sous Paul III s'était affirmé dans la Curie et qui, avec le Concile de Trente, s'était diffusé dans l'Église tout entière, furent indépendants de la fracture survenue en Allemagne et ne devaient pas être interprétés comme une réaction à celle-ci. Pastor vit dans un célèbre discours du Père général des Augustiniens, Gilles de Viterbe, tenu durant le concile de Latran, le programme du nouveau mouvement, et en Ximenes un précurseur⁵⁵.

Les travaux de Pastor sur l'Oratoire furent complétés et approfondis par des études italiennes, notamment de Tacchi Venturi, Bianconi et Paschini. Le premier vit dans l'Oratoire

⁵² [N : Johannes JANSSEN, *Geschichte des deutschen Volkes*, Freiburg-im-Breisgau, 1893. L'ouvrage est consultable en PDF : <https://archive.org/details/geschichtedesdeu06jans/page/n7/mode/2up>]

⁵³ On peut cerner l'influence de Janssen également sur la biographie que K. Grube a consacré à l'organisateur de la Congrégation de Windesheim intitulée : *Johannes Busch, Augustiner propst in Hildesheim. Ein katholischer Reformator des 15. Jahrhunderts*, Freiburg-im-Breisgau, 1881. [N : ouvrage consultable en PDF : <https://archive.org/details/johannesbuschau00grubgoog/page/n13/mode/2up>]

⁵⁴ *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*, 16 tomes en 22 volumes, Freiburg-im-Breisgau, Herder, 1899-1933.

⁵⁵ *Geschichte der Päpste*, IV, 1, 8 ; V 2, p. 585 s. ; pour les réformes de la Curie sous Paul III et Jules III, Pastor s'appuie sur les études de St. Ehses et V. Schweitzer.

de Gênes un modèle romain, et fixe la date de fondation à 1497, soit 20 ans avant que Luther n'affiche ses thèses⁵⁶. Son fondateur, le séculier Ettore Vernazza, par sa sainteté et la charité dont il faisait preuve, était un contre-exemple de Savonarole qui s'était perdu en politique. Bianconi a mis cela en rapport avec la Compagnie de Saint Jérôme, fondée à Vicenza en 1494, à laquelle appartenait Gaetano da Thiene et avait suivi l'action de Vernazza jusqu'à Naples⁵⁷. Enfin, Paschini relate l'existence de fondations analogues à Bologne, Florence, Brescia et ailleurs⁵⁸ et, au début du XVI^e siècle, faisait état, en Italie, d'une « forte vigueur spirituelle »⁵⁹.

Pastor, à partir du volume 5, donne à son ouvrage le sous-titre *Histoire des Papes à l'époque de la Réforme et de la restauration catholiques*. Selon une explication donnée ailleurs par Pastor, le premier concept devait indiquer la régénération intime du catholicisme, le second sa reconstruction extérieure dans les territoires menacés ou perdus. Il a employé ce sous-titre du volume V au volume XI. Le volume XII substitue le titre *Histoire des Papes à l'époque de la Restauration catholique et de la Guerre de Trente ans*. Dans la préface au volume XIII, de manière synthétique, Pastor dit qu'il voit dans le pontificat de Grégoire XIII le tournant décisif de la Réforme catholique vers la Restauration, c'est-à-dire vers la contre-attaque. Les pontificats de Sixte V et de ses successeurs jusqu'à Paul V sont

⁵⁶ Pour les statuts de Gênes de 1514, voir P. TACCHI VENTURI, *Storia della Compagnia di Gesù in Italia*, I, Roma, 1910, p. 423 s.

⁵⁷ A. BIANCONI, *L'opera della Compagnia adel Divino Amora nella riforma cattolica*, Città del Castello, 1914. [N : ouvrage consultable en PDF : <https://dn710105.ca.archive.org/0/items/loperadellecompa00bianuoft/loperadellecompa00bianuoft.pdf>]

⁵⁸ P. PASCHINI, *La beneficenza in Italia e le Compagnie del Divino Amore nei primi decenni del Cinquecento*, Roma, 1925. [N : ouvrage consultable en PDF : <https://archive.org/details/1251795/page/n1/mode/2up>]

⁵⁹ P. PASCHINI, *S. Gaetano da Thiene, G. P. Carafa e le origini dei chierici regolari Teatini*, Roma, 1926, p. 5.

caractérisés par la simultanéité des deux tendances ; par la suite domine la Restauration dont le sommet se situe sous le pontificat de Grégoire XV.

Pastor fit donc sien le concept de « Réforme catholique » et substitua celui de « Restauration catholique » à la « Contre-réforme »⁶⁰. Il fut suivi en cela non seulement par nombre d'historiens catholiques et quelques protestants⁶¹ de langue allemande, mais son influence s'exerça dans la production historique sur le plan international, grâce à la traduction de

⁶⁰ Il est difficile de déterminer le sens entre ces termes, ainsi chez J. SCHMIDLIN, « Roms Anteil an der Katholischen Reformation in Deutschland », *Römische Quartalschrift*, 35, 1927, p. 369-379 traite uniquement de la réforme post-tridentine, y incluant la Restauration ; pareil pour A. L. VEIT, *Kirche und Kirchenreform in der Erzdiözese Mainz im Zeitalter der Glaubensspaltung und der beginnenden tridentinischen Reform*, Freiburg-im-Breisgau, 1920, p. 66 s. ; J. SCHMIDT, *Die katholische Restauration in den ehemaligen kurmainzer Herrschaften Königstein und Rieneck*, Freiburg-im-Breisgau, 1902 ; et J. SCHMIDLIN, *Die katholische restauration im elsass am Vorabend des Dreißigjährigen Krieges*, Freiburg-im-Breisgau, 1934, entendent par « Restauration catholique » proprement, le retour au catholicisme dans les territoires perdus. K. BIHLMEYER, *Kirchengeschichte*, III, Paderborn, 10^e éd. 1938, intitule la période 1517-1648 respectivement « époque de la Réforme protestante et de la Contre-réforme et Restauration catholique », il évite donc le concept de « Réforme catholique ». J. LORTZ, *Die reformation in Deutschland*, II, Freiburg-im-Breisgau, 1941, p. 99 s. et 124 s. adopte les termes « Réforme catholique » et « Reconstruction catholique ». [§ : traduction française de l'ouvrage de J. Lortz, sous le titre : *La Réforme de Luther*, Cerf, 1970, t. 1, 592 p., t. 2, 472 p.]

⁶¹ G. WOLF, *Quellenkunde der deutschen Reformationgeschichte*, II, 2, Gotha, 1922, p. 216-223 : « *Die vortridentinische katholische Reformation* » [§ : cet ouvrage est toujours édité, chez l'éditeur Brill] ; H. HERMELINK-W. MAURER MAINER, *Reformation und Gegenreformation*, Tübingen, 1931, p. 221-236. : « *Die katholische Reformation* », traite des débuts, en Espagne et en Italie, de l'Ordre des Jésuites et du Concile de Trente. Également W. GOETZ, dans l'introduction au vol. V [*Reformation und Gegenreformation (1500-1660)*] de sa *Propyläen Weltgeschichte* (Berlin, 1930, p. XXV) : « Le terme Contre-réforme exprime imparfaitement le contenu de ces années, parce qu'à la lutte contre la Réforme protestante précède un renouveau de l'Église, une Réforme catholique ». Mais il poursuit ensuite : « L'Église catholique doit au protestantisme ce renouveau ; sans la grande chute, elle aurait pu difficilement se relever par ses propres moyens ».

son *Histoire des Papes* en italien, espagnol, français et anglais. On remarque toutefois des différences assez caractéristiques.

Les chercheurs italiens ont consacré beaucoup d'énergie dans cette tâche, en mettant en avant le rôle joué par l'Italie dans le renouveau de l'Église, en usant du concept de « Réforme catholique » au-delà de l'histoire de l'Église ; ils maintinrent toutefois celui de « Contre-réforme » comme synonyme. Dès 1901, Tacchi Venturi définit comme « Réforme catholique » la faveur obtenue des Capucins de la part de Vittoria Colonna⁶² et Bianconi pensa exposer de manière synthétique les origines du mouvement en Italie. Il ne mena pas le projet à son terme probablement parce qu'entre-temps Tacchi Venturi avait traité une grande partie du sujet dans son *Histoire de la Compagnie de Jésus*. En 1927, Masucci rassembla nombre d'études parues isolément dans un compte-rendu « Sur la Réforme catholique en Italie »⁶³. Il distingua deux phases : une première, qui débutait avant la scission religieuse, dans laquelle s'intègre la réforme des ordres dominicain et franciscain, et l'Oratoire du Divin Amour ; une seconde caractérisée par les nouvelles fondations des ordres des Théatins et des Barnabites. Toffanin crut pouvoir reconnaître son influence dans la littérature italienne publiée sous Jules II et les papes Médicis⁶⁴. Selon lui, l'humanisme

⁶² *Studi [e documenti] di storia e diritto*, 22, 1901, p. 141-179 ; peu après, E. CARBONERA, *Silvio Antoniano ou un pedagogista della Riforma cattolica*, Sondrio, 1902.

⁶³ *Archivio della Società Romana di storia patria*, 50, 1927, p. 189-201. [N : La Società Romana di storia patria a numérisé la revue du numéro 1 au numéro 145, inclus. Pour le numéro 50 : <https://www.srsp.it/Annate/ASRSP-50.pdf>].

⁶⁴ G. TOFFANIN, *Il Cinquecento*, Milano, 1929, p. 488 ; du même auteur, *Che cosa fu l'Umanesimo [il Risorgimento dell'antichità classica nella coscienza degli italiani fra i tempi di Dante e la Riforma]*, Firenze, 1929, p. 121. Comme nous le dirons plus loin, au chapitre III, un phénomène comme le platonisme florentin sema la confusion plus qu'il ne permit d'approfondir la religion, et que je veux également insérer l'humanisme d'Érasme, certainement, dans la Réforme catholique. Il est absolument impossible de voir dans les Hymnes du Bréviaire de Ferreri un produit du mouvement de renouveau de l'Église.

primitif était déjà mort lorsque survint la scission religieuse. Il vit dans la vulgarisation des Hymnes du Bréviaire⁶⁵ de Zaccaria Ferreri un symptôme de l'influence de la Réforme catholique.

Ce concept n'a pas conservé partout sa signification originelle. De Ruggiero, par exemple, dans son *Histoire de la philosophie*, l'a détourné de son sens⁶⁶. Il admit que la tentative de l'Église d'endiguer la Réforme protestante, s'accompagna d'une autoréforme, mais négligea l'origine pré-tridentine du mouvement et lui contesta l'indépendance de sa valeur religieuse. Ce mouvement est pour lui uniquement un élément du combat obligatoire de l'Église, une part de la Contre-réforme, une « réforme dans la contre-réforme ». À l'instar de Benedetto Croce il vit en lui uniquement une réaction qui n'était pas à mettre sur le même plan que, par exemple, la Renaissance et la Réforme, et le considéra être une dérive dans l'histoire des idées. On voit que ce concept n'a pas encore rempli sa fonction, celle d'exprimer la continuité des efforts de renouveau de l'Église, entre le Moyen Âge tardif et la fin du XVII^e siècle. De multiples auteurs l'utilisaient encore comme synonyme de « Contre-réforme »⁶⁷. Il n'est ainsi pas surprenant lorsqu'A. Corsano définit le platonicien Marsile Ficin comme le plus détesté précurseur de la

⁶⁵ « *Brevierhymnen* ».

⁶⁶ G. DE RUGGIERO, *Storia della filosofia*, III, 2, Bari, 1942, p. 190 s. [N : l'ouvrage est consultable en PDF : <https://archive.org/details/storiadellafilospt3v2deru/page/190/mode/2up>].

⁶⁷ Toffanin, par exemple, (II *Cinquecento*, p. 506) appelait une fois l'Alémanie l'« épique de la Contre-réforme », une autre fois l'« épique de la Réforme catholique ». G. M. MONTI, *Ricerche su papa Paolo IV Carafa*, Benevento, 1925, p. 11 s., appelait l'Oratoire, les réformes de Paolo Giustiniani et de Lichetto, les « Prodromes de la Contre-réforme », les tentatives de Marcel II, « Réforme catholique ». Dans les *Studi sulla riforma cattolica e sul Papato nei sec. XVI-XVII*, Trani, 1941, du même auteur, sont contenus plusieurs articles sur l'histoire de l'Inquisition, sur des thèmes qui n'ont que peu de rapport avec la « Réforme catholique », au sens où nous l'entendons.

« Réforme catholique »⁶⁸, nul n'ait songé à ne pas lui substituer le concept de « Contre-réforme »⁶⁹.

La suggestion de Pastor de substituer au concept de « Contre-réforme » celui de « Restauration catholique » rencontre moins d'intérêt en Italie. Il est exact que Jemolo⁷⁰ le considère équivalent, le définissant, tout comme dans le *Görresgesellschaft Staatlexicon*, comme le concept dans lequel se résument les volontés d'endiguer la Réforme protestante et de reconquérir les territoires perdus, en faisant remonter les débuts aux premières années de la scission religieuse ; d'un autre côté, toutefois, un historien de l'Église aussi solide que Paschini s'en tient fermement dans nombre de ses travaux au concept de « Contre-réforme »⁷¹.

⁶⁸ A. CORSANO, *Il pensiero religioso italiano [dall'Umanesimo al Giuridizionalismo]*, Bari, 1937, p. 28.

⁶⁹ *La Rinascita*, 3, 1941, p. 72. Également P. CHERUBELLI emploie comme synonymes, dans sa contribution « Storia religiosa della Rinascita », *La Rinascita*, 5, 1942, p. 313 s., les concepts de « Réforme catholique » et de « Restauration catholique ».

⁷⁰ *Enciclopedia italiana*, XI, p. 260-263.

⁷¹ P. PASCHINI, par exemple, « Riforma e Controriforma al confine nord-orientale d'Italia », *Arcadia*, 4, 1923, p. 321-390 ; du même, « Due episodi della Controriforma in Italia », *Archivio della Società romana di Storia patria*, 49, 1926, p. 303-329 [N : revue disponible à la consultation sur la base de données « Periodici Italiani Digitalizzati » de la Biblioteca di Archeologia e Storia dell'Arte : http://periodici.librari.beniculturali.it/visualizzatore.aspx?anno=1926&ID_testata=25&ID_periodico=13553]. Dans ses *Lezioni di storia ecclesiastica*, III, Torino, 1936, p. 137-349, Paschini n'utilise ni le concept de « Réforme catholique » ni celui de « Contre-réforme ». Il intitule la deuxième partie de l'ouvrage regardant les XVI^e et XVII^e siècles : « Les luttes religieuses et la scission de l'unité occidentale ». [N : regardant l'œuvre de Pio Paschini, on pourra se reporter au mélange d'hommage pour le centenaire de sa naissance : G. FORNASIR (cur.), *Atti del Convegno di studio su Pio paschini nel centerario della nascita 1878-1978*, Udine, 1978, 208 p. les contributions de cet ouvrage sont disponibles au téléchargement en PDF : <https://www.techefriulane.it/biblioteca-digitale/scaffale-digitale/atti-del-convegno-di-studio-su-pio-paschini-nel-centenario-della-nascita-1878-1978>]

L'Espagne, dont la période lumineuse a inspiré Maurenbrecher pour son Histoire de la Réforme catholique, accepte cette idée (d'après moi) avec une certaine réserve⁷² ; peut-être parce qu'on avait le sentiment que Pastor n'avait pas du tout mesuré l'apport espagnol au mouvement de renouveau de l'Église⁷³. Plus récemment, la recherche historique espagnole tente d'alimenter ce concept et de démontrer la continuité du développement dans le pays, du début de la lutte contre les Maures jusqu'à Philippe II⁷⁴. Ils préfèrent employer d'autres expressions comme « Renaissance espagnole » et il arrive aussi que le mouvement de renouveau interne de l'Église en opposition au protestantisme soit concentré dans l'unique concept de « Restauration catholique »⁷⁵.

⁷² Récemment B. LLORCA, *Manual de Historia eclesiástica*, Barcelona, 1942, p. 569 s. : « Principios de la reforma católica », c'est-à-dire le Concile de Trente, les nouveaux ordres, les papes de Pie V à Sixte V [N : la 3^e édition (1951) est consultable en PDF : <https://archive.org/details/bernardinollorcamanualdehistoriaeclesiastica/mode/2up> ; il faut se rendre aux pages 482 s. pour le chapitre mentionné par H. Jedin, concernant la présente édition].

⁷³ P. LETURIA, « Pastor, España y la restauración católica », *Razón y Fe*, 85, 1928, p. 136-155. Également K. BRANDI, *Ausgewählte Aufsätze*, Berlin, 1938, p. 448 s., observe très justement que la juste délimitation entre l'apport provenant d'Italie et d'Espagne n'a pas été effectuée.

⁷⁴ Surtout M. BATAILLON, *Erasme en Espagne*, Paris, 1937 et les nombreux écrits du dominicain V. BELTRAN DE HEREDIA, en particulier *Historia de la reforma de la provincia de España 1450-1550*, Roma, 1939 [N : ouvrage consultable en PDF : <https://archive.org/details/historiadelarefo00belt/page/n7/mode/2up>] et *Las corrientes de espiritualidad entre los Dominicos de Castilla durante la primera mitad del siglo XVI*, Salamanca, 1941.

⁷⁵ P. LETURIA, par exemple, dans *Archivum historicum Societatis Iesu*, 5, 1936, p. 34 s., parle de « Restauration catholique » en Espagne comme la terre où a mûri la conversion de Saint Ignace. Interprétation identique dans l'article du même auteur : « El Papa San Pío Quinto y los orígenes de la "Restauración católica" », *Miscelánea de los antiguos alumnos de la Universidad Pontificia de Comillas*, Comillas, 1944 [vol. 2, p. 313-336]. A. BALLESTEROS Y BERETTA, *Historia de España*, IV, 2, Barcelona, 1927, p. 255 s., met le Concile de Trente et l'Ordre des Jésuites sous « Contre-réforme » ; *l'Enciclopedia universal ilustrada [europeo-americana]*,

Le concept de « Réforme catholique » s'enrichit par le biais des études menées en France. Une des lacunes de l'exposé de Maurenbrecher consiste dans le fait qu'il ignore les tentatives françaises de réforme⁷⁶. Cet aspect ne fut pas suffisamment étudié, également de la part de Pastor. Comment était-il concevable que la France, qui s'était relevée de la tempête de la Guerre de Cent Ans, avec la vitalité qui la caractérise, un des pays les plus peuplés, n'eut pas contribué au renouveau de l'Église ?

Le chef-d'œuvre d'Imbart de la Tour⁷⁷ combla cette lacune. Il apprécia les réformes ecclésiastiques faites à l'époque de Charles VIII et du cardinal Amboise, des hommes comme Standonck et Raulin, l'humanisme de Meaux, « le grand mouvement du catholicisme réformateur si original, si profond, où la plupart des historiens n'ont vu qu'un protestantisme inconséquent »⁷⁸. En attribuant à ce courant le nom d'« Évangélisme », de la Tour a introduit une nouveauté dans l'histoire relative aux tentatives de réformes menées dans l'Église du XVI^e siècle, et contribué, comme personne avant lui, à faire entendre une signification plus profonde. Il évita le concept de « Réforme catholique » comme l'avait fait Renaudet⁷⁹ dans ses études sur l'humanisme français. Roserot de Melin souligna, il est vrai, la spontanéité des tentatives de réforme avant le Concile de Trente, mais les

[tome] L., [1923], p. 33, parle de « contrarreforma católica » [N : ce tome, à l'entrée « Reforma » (p. 22-60) est consultable en PDF : https://archive.org/details/bwb_S0-BPY-227/page/34/mode/2up]

⁷⁶ *Historische Zeitschrift*, 46, 1881, p. 154 s. [N : *supra*, note 46].

⁷⁷ Voir *Les origines de la réforme*, II, Paris, 1909 et III, Paris, 1914. [N : Ces deux tomes, sur les 4 que compte l'ouvrage, sont consultables en PDF, respectivement aux liens suivants : <https://archive.org/details/lesoriginesdelar02imba/page/n7/mode/2up> ; <https://archive.org/details/lesoriginesdelar03imba/page/n7/mode/2up>].

⁷⁸ [N : En français dans le texte de Jedin].

⁷⁹ A. RENAUDET, *Préréforme et Humanisme à Paris [pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517)]*, Paris, 1916. [N : l'ouvrage est consultable en PDF : <https://archive.org/details/prrformeethu00renauoft/page/n7/mode/2up>].

considérait comme appartenant à la « Contre-réforme ». L'expression « Réforme catholique » est rarement employée. Gabriel Monod qui l'a prise directement dans l'historiographie allemande, avant Pastor⁸⁰, eut des disciples isolés⁸¹, mais le problème fut peu compris par la suite. On entendait généralement par « Réforme catholique » les tentatives de réforme à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle.

En Angleterre également, plus que la chose en soi, on s'oppose à la manière dont il est exprimé. Ici l'œuvre de Gasquet sur les *Couvents britanniques* et celui sur la *Vigile de la Réforme* eut, pour l'opinion exprimée sur la situation de l'Église, une importance analogue à celle de Janssen relative à l'Allemagne : à la différence que ses appréciations furent mieux évaluées et s'affirmèrent plus facilement que celles rencontrées chez les historiens allemands. Dans son premier tome de la *Cambridge Modern History* (1902, réimprimé en 1931), Barry envisagea les forces humanistes dans le sens de

⁸⁰ *Revue historique*, 121 [fascicule 2], 1916, p. 280-315, écrit lors de conférences qui se tinrent pour la dernière fois en 1908-1909. À la page 281 on lit cette phrase : « L'esprit de la réforme espagnole devient celui de la réforme catholique ». [§ : article « Réforme catholique », consultable et téléchargeable en PDF sur JSTOR].

⁸¹ Par exemple P. GRATIEN, *Un épisode de la Réforme catholique avant Luther [La fondation des Clarisses de l'Ave Maria et l'établissement des frères mineurs de l'Observance à Paris (1478-1485)]*, Couvin, 1913, sur l'introduction des Franciscains observants à Paris, de 1478 à 1485 [§ : il s'agit d'un article en trois parties, publié dans les *Études franciscaines*, t. XXVII et t. XXVIII, en 1912].

P. GUILLAUME, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1929, p. 260 s., nomme au contraire le franciscain ALONSO DI MADRID, dont l'*Arte por servir a dios*, publié en 1521, un « précurseur de la réforme catholique ». Par « Réforme catholique » il entend donc les tentatives de réformes qui eurent lieu depuis le milieu du siècle, tout comme avant lui V. MARTIN, lequel dans son excellent livre, *Le Gallicanisme et la réforme catholique*, Paris, 1919, traita de la lutte pour le Concile de Trente [§ : ouvrage consultable en PDF : <https://archive.org/details/legallicanismeet00martuoft>].

Dans L. GIRAUD, *La réforme à Montpellier*, Montpellier, 1918, le chapitre « Réforme catholique » (p. 467-787) est consacré à la résurgence de la vie catholique de la guerre des Huguenots à la fin du XVII^e siècle.

la Réforme, forces qui s'exercent en John Colet et l'œuvre réformatrice de Wolsey, parallèlement aux ferments de réforme en Espagne et Italie, sous l'intitulé « *Catholic Europe* ». Dans le deuxième tome (1903), Lawrence aborde les aspects qui, à partir de Pastor, sont généralement relatés sous le terme « Réforme catholique », c'est-à-dire de l'Oratoire du Divin Amour au Concile de Trente inclus, et emploie également l'expression « *Catholic reform* » pour renvoyer non à tout le mouvement mais seulement à ce qu'on nomme « partis de médiation »⁸² (que Pastor nomme « Die Exspektanten ») qui s'opposent à la « Counterreformation »⁸³. Ce concept, comme l'a reconnu et approfondi Ranke, est celui en usage jusqu'à ce jour dans l'historiographie anglaise⁸⁴. Les doutes qui subsistent concernant ce concept, parmi les catholiques, sont exprimés par Pollen dans son article « Counter-Reformation » de la *Catholic Encyclopedia*⁸⁵. Il se déclara toutefois en accord avec l'expression, tout en disant

⁸² « *Vermittlungs-partei* ».

⁸³ *Cambridge Modern History*, II, p. 639 s. [§ : tome 2 de cette encyclopédie consultable en PDF : <https://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.80042/page/n665/mode/2up>] ; M. A. TUCKER, « Gian Matteo Giberti, papal, politician and catholic reformer », *English Historical Review*, XVIII, 1903, p. 24-51, 266-286, 439-496) applique, à l'inverse, le concept à une personnalité qui appartient indubitablement à la Réforme catholique, dans le sens où nous l'entendons [§ : revue consultable en PDF : <https://archive.org/details/englishhistorical18londonuoft/page/n5/mode/2up>] ; il me semble que G. V. JOURDAIN, dans son livre (que nous n'avons pas eu entre les mains) *The movement towards catholic reformation in the early sixteenth century*, London, 1914), emploie ce concept.

⁸⁴ Par exemple B. J. KIDD, *The Counter-reformation 1550-1600*, London, 1937, p. 10 : « The movement was two-fold in character. It began with a period of internal reform within the Roman Church ». Kidd parle, en général, de « revival of religion », mais évite complètement l'expression « Catholic reform ».

⁸⁵ *Catholic Enc.*, IV, p. 437 s. ; voir surtout la note 2. [§ : volume IV de la *Catholic Encyclopedia* consultable en PDF : https://archive.org/details/catholicencyclop0004unse_a7h4/page/436/mode/2up].

qu'il ne devait être considéré comme une simple réaction et qu'il fut indépendant de la Réforme.

Récemment Evennett a exprimé son opinion sur le concept de « Contre-réforme », en conclusion de son ouvrage sur le cardinal de Guise⁸⁶. Il observa, très justement, que ce concept est en général plus complexe qu'il n'y paraît, si l'on admet et distingue en lui un élément positif ou négatif : positif lorsqu'il est « une étape dans la longue histoire de l'expansion et du développement du catholicisme »⁸⁷, par conséquent indépendant de la Réforme protestante ; négatif lorsqu'il consiste dans la défense et la contre-attaque dont la chrétienté médiévale a fait preuve contre toute révolte qui s'exprimait au sein de l'Église. Ces deux éléments s'influencèrent et se pénétrèrent réciproquement. Les années s'étendant des traités du Cateau-Cambrésis (1559) jusqu'à la fin du concile de Trente (1563) sont décisives pour l'unification de tout ce mouvement. Les groupes modérés (« *party of moderation* ») en France et en Allemagne, qui n'étaient pas alliés, mais dominés par le même esprit, furent rejetés : c'est ainsi l'idée de continuité qui prévaut. Evennett a exprimé en cela une pensée importante. En effet, les années 1555-1563 sont décisives à tous égards, pas uniquement pour la destinée des partis de médiation. Bien qu'il ne fût pas sien le concept de « Réforme catholique », Evennett a parfaitement compris l'essence de la chose, sa complexité et son rapport interne à la Contre-réforme.

Arrêtons désormais notre tour d'horizon, qui ne voulait ni ne pouvait être exhaustif, et revenons sur nos résultats en quelques points fondamentaux :

1. L'approfondissement du concept de « Contre-réforme » a conduit à la création de celui de « Réforme catholique ». Le

⁸⁶ H. O. EVENNETT, *The Cardinal of Lorraine and the Council of Trent*, Cambridge, 1930, p. 465 s. [§ : ouvrage téléchargeable en PDF : https://ia802905.us.archive.org/31/items/in.ernet.dli.2015.48559/2015.48559.Cardinal-Of-Lorraine-And-The-Council-Of-Trent-A-Study-In-The-Counter-Reformation_text.pdf]

⁸⁷ « *A phase in the long chain of catholic expansion and development* ».

protestant Maurenbrecher en est le créateur, et Pastor son principal divulgateur⁸⁸ ;

2. Le plus ancien concept exprime la réaction de l'Église à la scission religieuse, le plus récent réfère au développement interne continu de l'Église ;

3. L'Espagne et l'Italie, mais pas exclusivement, portent ce développement ; on doit chercher les origines de la Réforme catholique en ces deux pays ;

4. À partir de Pastor, en particulier chez les catholiques, il y a une tendance à substituer le concept de « Réforme catholique » à celui de « Contre-réforme » ;

5. Les nombreuses obscurités repérables dans l'usage de ces deux concepts nous font souhaiter une détermination plus précise de leur signification.

⁸⁸ « *Hauptverbreiter* ».

2. Signification des deux concepts et rapports réciproques⁸⁹

À l'époque des Conciles de Constance et de Bâle, l'on croyait qu'une réforme de l'Église, concernant sa tête et ses membres, ne pouvait se faire sans une limitation du pouvoir pontifical obtenue moyennant la périodique convocation des Conciles œcuméniques, auxquels la théorie conciliariste attribuait le plus haut pouvoir dans les affaires regardant la foi et la Réforme. Pour les tenants de cette théorie, une constitution de l'Église avec une importante diminution, si ce n'est une suspension, des réserves, des bénéfices et des annates, allant de pair avec une internationalisation du Collège des cardinaux, était une *condicio sine qua non* de toute réforme de l'Église. Les répercussions du schisme de Bâle mirent un terme aux espoirs des conciliaristes. Le Pape décida de mener la Réforme de l'Église, sans parvenir à la conduire à son terme. Nombre de partisans de la Réforme se persuadèrent qu'il ne devait pas commencer par le haut, en changeant l'organisation ou l'administration, mais par le bas, avec la réforme de l'individu singulier, lui compris, et des petites communautés.

Déjà à l'époque du Concile de Bâle, un échange exprimait cette conviction : Giacomo demanda à son interlocuteur Giovanni : « Par qui crois-tu que nous devrions commencer la réforme ? ». Et Giovanni de répondre : « Naturellement par lui-même. La main qui veut nettoyer les autres doit commencer par être propre »⁹⁰. Telle était la voie qui conduisait à l'autoréforme des membres, c'était déjà le programme que Gilles de Viterbe énonça au début du Concile de Latran V par cette phrase : *Homines per sacra mutari fas*

⁸⁹ [§ : *Sinn un Zusammenhang der beiden Begriffe / Senso des due concetti e loro connessione*].

⁹⁰ *Concilium Basiliense*, I, 184.

*est, non sacra per homines*⁹¹. Avec l'autoréforme des membres commençait, dans le courant du XV^e siècle, la Réforme catholique.

Cela ne se limita pas à un seul pays : on en trouve des traces en Occident, dans son ensemble. On y comprend toutes les tentatives de réforme du clergé séculier et des ordres religieux, l'œuvre des évêques zélés tels Antonio de Florence et Barozzi de Padoue, le cardinal Ximenes et Talavera de Grenade, l'évêque Johann von Eich d'Eichstadt et Friedrich von Zollern d'Augsbourg ; ainsi que des fondateurs de la branche des Observants des ordres mendiants et des fondateurs des Congrégations réformées des ordres monastiques. Ordres auxquels se réfèrent l'activité des grands prédicateurs Bernardin [de Sienne], [Jean] Capistran, [Olivier] Maillard, Daniel von Soest et Geiler von Kaiserberg, ainsi que la piété mystique des Certosini et le mouvement de la *Devotio moderna* des Pays-Bas. Tous ceux qui œuvraient sérieusement au salut de leur propre âme et de celle d'autrui, agirent en faveur de cette autoréforme.

⁹¹ MANSI, [*Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*], XXXII, col. 669 [N : ouvrage consultable en PDF : <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=njp.32101078252309&seq=359>] ; HEFELE-HERGENRÖTHER, *Conciliengeschichte*, VIII, [Freiburg-im-Breisgau, 1887], p. 501 s. [N : ouvrage téléchargeable en PDF : <https://libsysdigi.library.illinois.edu/oca/Books2008-01/conciliengeschic/conciliengeschic08hefe/conciliengeschic08hefe.pdf>].

Pour le rapport de la Réforme catholique avec l'autoréforme de la fin du Moyen Âge, je me permets de renvoyer à mes travaux sur la réforme des cardinaux dans [« Analekten zur Reformtätigkeit der Päpste Julius' III. und Pauls IV. »], *Römische Quartalschrift*, 43/[1-2], 1935, p. 87 s. [N : article téléchargeable en PDF : <https://roemischequartalschrift.digitheo.de/ojs/index.php/rq/article/view/93442/93274>] et à ceux sur la réforme des ordres : [« Zur Vorgeschichte der Regularienreform Tri. Sess. XXV. »], *Römische Quartalschrift*, 44/[3-4], 1936, p. 231 s. [N : article téléchargeable en PDF : <https://roemischequartalschrift.digitheo.de/ojs/index.php/rq/article/view/89493/89354>]. Du reste, j'ai renoncé, dans ce chapitre à apporter toutes les preuves à mon propos afin de ne pas me perdre ; la majeure partie est énoncée dans mes études sur le Concile de Trente ; voir également, *Infra*, les notes 170 et 171.

Les Oratoires du Divin Amour et les Confraternités caritatives de Saint Jérôme en Italie, y sont également liés. Considérer ces manifestations comme le principe de la Réforme catholique signifie que l'on surévalue beaucoup leur importance. Ce n'était certainement pas les seules. Dans tous les pays d'Europe, particulièrement à la fin du siècle et au début du suivant, se rencontrent des phénomènes analogues et, en Italie même, le groupe qui s'organisa à Venise autour de Paolo Contarini n'eut pas une influence moindre. L'empreinte laïque qui les caractérise, se trouve dans la *Devotio moderna* ; et que fit le cavalier Iñigo en raccrochant son épée à Montserrat si ce n'est se réformer lui-même ? Lui aussi répondit à l'appel de Dieu et à l'orientation de son temps, de se concentrer sur soi.

L'autoréforme des membres avait aussi son point faible : elle pouvait se comparer à ces ruisseaux qui cherchent à se frayer un chemin ; ils finissaient souvent dans l'oubli, et parfois se renforçaient en s'unissant l'un à l'autre. Ils ne formaient jamais un grand fleuve. Les nouvelles idées qui commençaient à affluer depuis la fin du siècle, avec l'accès au texte original de l'Écriture Sainte, avec les œuvres des Pères de l'Église, avec les connaissances approfondies de l'histoire de l'Église antique, ne réalisèrent pas cette union. Le réformisme humaniste fut aggravé par la critique sceptique que son chef Érasme de Rotterdam fit sur l'organisation et les mœurs de l'Église. À un moment donné, aux alentours de 1515-1516, il a pu sembler que l'Humanisme voulut s'inspirer des autres tentatives de réforme et créer quelque chose de nouveau, mais la survenue de la fracture religieuse mit un terme à cette illusion.

L'autoréforme pouvait parvenir à se réaliser, mais il aurait fallu, pour cela, rallier la papauté. Cela n'advint pas au moment opportun. Les papes de la Renaissance ont essayé à plusieurs reprises, mais jamais assez sérieusement : pas même au Concile de Latran V qui avait été convoqué en raison du schisme de Pise.

C'est ainsi que vint l'autre « Réforme », la Réforme protestante dont le fondement dogmatique était une hérésie, dont les formes de dévotion reconsidéraient les éléments essentiels du catholicisme, qui rejetait durement l'autorité pontificale en rompant ainsi l'unité de l'Église. En prétendant vouloir restaurer le catholicisme véritable et originaire, la Réforme protestante priva la Réforme catholique d'Europe du nord de forces qui, au sud, continuaient quant à elles d'œuvrer pour l'autoréforme, en fondant de nouveaux ordres, parmi lesquels le plus important et actif fut la Compagnie de Jésus.

La papauté n'a pas observé de manière inerte ces événements, mais a agi avec les moyens et les méthodes anciennes ; moyens avec lesquels elle avait bâillonné l'opposition, durant le XV^e siècle. Ses nonces et légats avaient peu de succès, l'édit de Worms fut inefficace, de même que la bulle *Exsurge Domine*. Le pape Clément VII rejetait la solution du Concile qui lui semblait être une aventure trop périlleuse. Seul son successeur Paul III l'envisagea dans son programme et, avec le renouvellement du collège des cardinaux, permit l'accès des forces de la Réforme catholique vers le centre de l'Église.

Les idées qui avaient provoqué la fracture religieuse en Allemagne, entre-temps, traversèrent aussi les Alpes et les Pyrénées. Il n'y avait que des prédicateurs isolés et de petits groupes autour d'eux, appartenant à la classe la plus élevée. Mais un événement comme l'apostasie de [Bernardino] Ochino fit réfléchir. Le spiritualisme de Juan Valdés et du Cercle de Meaux, la traduction espagnole de l'*Enchiridion* erasmien et un petit livre comme [*Il Trattato Utilissimo*] *del Beneficio di [Iesu] Cristo* [*Crocifisso*] devinrent un péril pour les formes de dévotion de l'Église. Un groupe d'hommes sérieux et zélés que Paul III convoqua à Rome dans le *Consilium de emendanda ecclesia*, proposa des réformes indispensables et très radicales dans tous les domaines de la vie de l'Église. Il était clair qu'il n'était pas possible de poursuivre sur le chemin suivi jusqu'alors. Aussi la Papauté et la Curie devaient se réformer.

L'effroyable catastrophe de la fracture religieuse avait abattu la digue qui faisait obstacle à l'union des ruisseaux. Elle avait ouvert les yeux des hommes importants, les aidant à comprendre que, pour sauver l'Église, il était nécessaire qu'en son centre survinrent un nouvel esprit, de nouvelles méthodes et de nouveaux hommes. L'écorce des vieilles habitudes était trop dure pour qu'elle puisse être issue de l'intérieur : il était nécessaire que le coup vienne de l'extérieur. Le destin du pape Adrien VI enseigne qu'un seul homme est trop faible pour réussir, quand bien même il occuperait la place la plus éminente. Le coup extérieur ne constitua pas les forces renovatrices, mais les laissa libres de cette manière de se développer, de s'unir et de devenir ainsi efficaces pour toute l'Église.

La brèche que la Réforme catholique ouvrit dans le centre de l'Église constitua la *seconde* et décisive phase du processus. Elle ne se fit pas d'un coup mais fut lente, retardée par de multiples contre-temps, durant lesquels s'aggravait la catastrophe. L'approbation de la Compagnie de Jésus (1540) et la convocation du Concile de Trente (1545) constituèrent les étapes sur la voie du progrès. La victoire décisive fut atteinte en 1555, lorsque Marcel II et Paul IV –nonobstant leurs divergences ils représentaient le nouvel esprit– montèrent sur la chaire de Pierre. Cela s'est produit lorsque le déclin de l'Église avait atteint son extrême limite, lorsque, suite au naufrage de la Réforme catholique en Angleterre et à la pénétration du calvinisme en France, seules les deux péninsules méridionales du continent européen étaient demeurées incontestablement catholiques.

Durant les années 1534 à 1555, la Réforme catholique, et cela ne peut être contesté des historiens sérieux, avança par ses propres forces, sous la pression de la scission religieuse. Ajoutons que ces forces existaient déjà, substantiellement, à l'état latent à l'époque de l'autoréforme, indépendamment de la scission religieuse.

Il suffit de confronter les mémoires rédigés sur la Réforme, du XVI^e siècle, avec ceux du XV^e siècle pour noter combien la

concordance des concepts fondamentaux est manifeste. Aucun livre de Luther n'est aussi peu original dans son contenu que son écrit à la Noblesse. Quasiment tous les projets de réforme du collège des cardinaux, menés avant et pendant le Concile de Trente, étaient contenus dans la production prônant la réforme au XV^e siècle. C'est tout à fait naturel : les moyens curatifs utilisés à Trente étaient en tout point identiques à ceux utilisés durant la période précédente, parce que les maladies étaient les mêmes.

Les propositions gallicanes de réforme lors du Concile de Sienne (1423) expriment des plaintes sur l'état de désolation des couvents où l'on conférait à l'abbé une charge de commandement, exactement comme le firent les *Gravamina* de Nuremberg⁹² un siècle plus tard. Domingo Soto ne pouvait pas parler plus efficacement sur l'obligation de conscience de résidence que ne le fit Ludolfo di Sassonia (mort en 1377). Raymond Lulle constatant les abus, se prononça catégoriquement en faveur de l'obligation de résidence des prêtres, au point de faire croire que le Concile de Trente eut connaissance de ses exposés⁹³. Le Concile avait-il besoin de se référer à de vieux livres pour prendre connaissance de ce problème lorsque, en 1546, l'évêque de Clermont faisait état du fait que dans l'un des plus grands diocèses de France, sur 800 paroisses, seules une soixantaine avaient un prêtre résident ?

De nombreux exemples de continuité, pas uniquement d'idées mais de réels efforts de réforme, sont attestés dans l'histoire des ordres. Dans l'ordre des Augustiniens, Seripando poursuit les réformes initiées par son prédécesseur et protecteur Gilles de Viterbe. Dans l'ordre des Dominicains on se lie à Cajétan, leur observance espagnole, qui avait atteint

⁹² [§ : *Centum gravamina teutonicae nationis* (1523)]

⁹³ M. CALDENTEY, « Influyô Ramón Lul en la intervención de M. T. de Taxaquet en el Concilio Tridentino ? », *Verdad y vida*, 3, 1945, p. 118 s. ; et *Conc. Trid.*, XII, 585 ; *Mon. Conc. Gen.*, I, 33 s. ; *Deutsche Reichstagsakten J[unge] R[eihe]*, III, 659 [§ : je ne suis pas parvenu à trouver l'ouvrage en question].

son apogée avec l'école de Salamanque, se place sous l'influence des doctrines spirituelles de Savonarole. Le Général des Carmélitains Audet se repose sur son prédécesseur Soreth.

Les ordres réformés et les plus anciens cercles réformateurs ont fourni les hommes sur lesquels se sont reposés la papauté pour engager une réforme de l'Église. Gregorio⁹⁴ Cortese, membre de la Congrégation bénédictine de S. Giustina, figurait parmi les rédacteurs du *Consilium de emendanda ecclesia*. Une force effective concernant la réforme de la Curie, aux alentours de 1530, fut celle de Contarini, du milieu vénitien des Giustiniani. Ignace de Loyola lut la vie du Christ de Ludolfo, Pierre Canisius recevait dans la chartreuse de Sainte Barbe, près de Cologne, ses premières inspirations. L'idée de l'apostolat parmi les jeunes et les orphelins figurait chez Antoine Marie Zaccaria et Jean d'Avila. Giberti illustre à Vérone ce que signifiait, au sens moderne du terme, la cure d'âmes.

L'apostolat et la cure d'âmes étaient toujours liés. Le concept nouveau fut que le *salus animarum* fut toujours envisagé comme un élément central dans l'Église et, peu à peu, comme la principale loi non écrite. On comprit qu'on ne devait plus procurer des évêchés ou des bénéfices aux personnes dont on devait s'occuper, mais qu'il fallait trouver des guides et des médecins d'âmes pour le peuple catholique. Il se forma ainsi un nouvel idéal-type de prêtre et d'évêque. Le bénéficiaire qui à Rome, Venise ou quelque cour, gaspillait les gains de son évêché, devint, peu à peu, un scandale. On attendait d'un évêque qu'il fût formé en théologie, qu'il fût pieux, qu'il fut un exemple lumineux pour son clergé, et qu'il dirigea la cure d'âmes de son diocèse, sans vicaire. La conséquence dans les écrits sur la réforme et les discussions conciliaires fut l'importance accordée au problème de la résidence. Ce qui a possiblement été déterminant pour parvenir à la Réforme catholique consiste en cela : dans le noyau de l'Église, les normes regardant le comportement

⁹⁴ [N : la traduction italienne écrit « Giorgio » et non « Gregorio »].

moral du clergé et la manière d'interpréter ses fonctions (particulièrement du haut clergé) devinrent plus sévères. À la fin du siècle on voyait un Pape, Clément VIII, visiter personnellement les églises de Rome.

Ces nouvelles normes et exigences furent rassemblées sous forme de lois dans les décrets de réforme du Concile de Trente, en particulier durant la dernière période de l'assemblée, de 1561 à 1563. Ils prenaient amplement en considération les pétitions pour une réforme provenant des Espagnols, des Portugais et des Français, ainsi que celles de l'Empereur. Le président Morone a le mérite d'avoir conduit à son terme les compromis malgré l'opposition conciliaire et les résistances, encore fortes, de la Curie. La troisième étape de la réforme catholique était ainsi franchie.

Face à une approche historique superficielle et purement panégyrique, nous ne cesserons jamais de répéter que les décrets de la Réforme tridentine ne sont pas seulement la cause de la Réforme catholique, mais aussi, à tout le moins, l'expression et l'effet de cette dernière. Le Concile fut convoqué parce qu'il n'était pas possible de continuer sans réforme. Ses décrets de réforme constituent la formulation légale d'idées qui se manifestaient depuis longtemps déjà ; ils constituaient une adaptation entre les exigences et les expériences des nations et la tradition de la Curie ; ils ne sont pas l'idéal véritable, mais une adaptation de celui-ci aux réalités, un compromis.

Il ne manquait à ces décrets qu'une mise en pratique. La quatrième et dernière phase de la réforme catholique est la plus longue. Elle comprend non seulement l'exécution des décrets conciliaires sous l'autorité des nonces pontificaux et de la Congrégation du concile, récemment fondée ; les nombreuses visitations et les fréquents synodes avec lesquels l'or des lois d'ordre général se changèrent en petite monnaie quotidienne ; la fondation des séminaires pour la formation du nouveau clergé. En font également partie les initiatives prises par les papes, comme la réforme des livres liturgiques sous le pontificat de Pie V ; celle du calendrier sous Grégoire XIII ; et

la réorganisation de l'autorité de la Curie sous Sixte V. Dans cette phase, le meilleur de la réforme catholique ne consiste pas dans l'exécution purement mécanique des lois, mais dans le nouvel esprit avec lequel elles étaient appliquées. Charles Borromée importait plus pour la Réforme catholique que toute loi. Le fait que la papauté soit parvenue à garder la direction de ce processus entre les mains est décisif. Le pontificat de Grégoire XIII en constitue sans doute, sous cet aspect, un des moments culminants, sans en être la conclusion. La réorganisation des relations à l'intérieur de l'Église s'étend, par endroits, durant tout le XVII^e siècle, voire après le début du XVIII^e siècle.

Nous avons appelé « *katholische Reformation* » l'ensemble du processus de rénovation de l'Église. Les historiens seraient, certainement, davantage d'accord entre eux si l'on décidait de substituer à cette dénomination celle de « *katholische Reform* », déjà suggérée par Kerker et récemment préférée par Greven⁹⁵ et Lortz⁹⁶. En substance, cette expression dit la même chose, mais atténue la signification antithétique de l'autre expression et laisse au concept de « réformation », désormais couramment employé, sa signification spécifique⁹⁷. Bien qu'au premier stade du développement il fut envisageable de parler, avec raison, de « Réformes catholiques », au pluriel⁹⁸, parce qu'il ne s'était pas encore formé un complexe unique, il me paraît toutefois nécessaire, afin de désigner l'ensemble du phénomène, d'utiliser la dénomination « Réforme catholique », au

⁹⁵ J. GREVEN, *Die Kölner Kartause und die Anfänge der katholischen Reform in Deutschland*, Münster, 1935.

⁹⁶ Voir *Supra*, note 60.

⁹⁷ [N : ce paragraphe évoque une subtilité de langage propre à l'allemand, difficile à restituer ici. *Reform* et *Reformation* signifient bien la même chose ; Jedin estime toutefois que le fait de ne plus y adosser le catholicisme (*katholische Reformation*), permettra d'éviter, désormais, les confusions. L'emploi de *Reformation* sera à réserver au protestantisme].

⁹⁸ Ainsi, P. BREZZI, *Le riforme cattoliche dei secoli XV et XVI*, Roma, 1945.

singulier, car cela exprime assez clairement la continuité du développement durant le XV^e et XVI^e siècles.

Par la Réforme catholique l'Église acquiert de la force pour résister à la nouveauté⁹⁹. C'est la prémisse à la « Contre-réforme ». Tout ce qu'elle fait sert indirectement à sa défense. Considérée en soi il ne s'agit pas d'une défense, mais du développement des lois vitales de l'Église. Afin de se défendre de l'ennemi, l'Église se procure de nouvelles méthodes et de nouvelles armes avec lesquelles elle se lance à l'assaut pour reconquérir ce qu'elle a perdu. L'ensemble des caractéristiques qui se sont développées dans l'Église à la suite de cette réaction et leur mise en œuvre portent le nom de « Contre-réforme ».

La « Contre-réforme » comprend avant tout la discussion doctrinale relative au protestantisme, c'est-à-dire la théologie de la controverse. De la pure polémique contre les simples erreurs, pratiquée par les premiers opposants à Luther, comme Eck, Emser, Fabri, Cochlaeus, on était passé aux manuels de controverse comme l'*Enchiridion* de Eck, qui a connu 82 éditions et aux *Controversie* de Albert Pigghe. On reconnaît que l'exposition positive de la doctrine de l'Église sur des points de controverse est la meilleure défense. Gropper suivit cette voie et le Concile de Trente ne se limita pas à condamner les erreurs par des anathèmes mais, dans ses chapitres doctrinaux, fit une exposition positive du dogme catholique. La dogmatique s'enrichit de traités complets sur la justification, sur l'Église, sur la primauté, sur les Sacrements. À côté d'eux apparaît dans l'enseignement universitaire et la production littéraire une nouvelle discipline : la théologie de la controverse¹⁰⁰. L'ouvrage le plus notable en est les *Controverses*¹⁰¹ de Bellarmin.

⁹⁹ « *Aus der katholischen Reform zieht die Kirche di Kraft zur Abwehr der Neuerung* ».

¹⁰⁰ « *Kontroverstheologie* ».

¹⁰¹ [S : titre complet : *Disputationes de Controversiis Christianæ Fidei adversus hujus temporis Hæreticos*].

Il n'y a pas que la théologie qui soit en lutte ; l'Église entière est imprégnée d'un esprit de combat. Le soldat Ignace de Loyola transmet à sa Compagnie la forme mais également l'esprit du combat chrétien : ses *Exercices* se diffusent dans de nombreux milieux. Augustin avait considéré l'histoire du monde comme un grand conflit entre deux *Civitates* ; Ignace place chacun devant la nécessité de choisir le camp dans lequel il veut combattre : les spectateurs passifs ne doivent pas exister.

D'où l'exclusion d'Érasme et de l'irénisme qui lui est associé. À ce propos, deux adversaires aussi farouches que Ignace et Gianpietro Carafa étaient complètement d'accord. Orienter la Réforme catholique en direction des modèles chrétiens anciens et enlever quelques formes médiévales était une chose possible en soi ; toutefois il ne devait pas y avoir de rupture avec le passé immédiat, mais tout devait sembler être la continuation d'un développement organique préexistant. Le déclenchement de la révolte au sein de l'Église frappa trop tôt le mouvement réformiste humaniste, c'est-à-dire avant qu'il n'ait pu dépasser le radicalisme de la jeunesse et qu'il fût mûr chez des hommes tels que saint Jean Fisher et saint Thomas More. Tel était peut-être son destin. Dans leur critique de la Scolastique et d'une certaine forme de piété les réformateurs s'inspiraient de l'humanisme. Ce dernier fut heurté par un mouvement de retour à la tradition, qui s'était affirmé à cette époque. La position iréniste¹⁰² conserva un certain poids, tant que le schisme n'était pas encore acté par la mise en place des Églises dissidentes, et que demeurait un espoir de retenir au sein de l'Église le grand nombre d'indécis, grâce à un concile convoqué à temps. Mais lorsque Pflug et Contarini tentèrent la réconciliation, à Ratisbonne en 1541, avec des débats religieux, elle était déjà dépassée. En Espagne, autour des années 1530, le combat contre Érasme était déjà en cours ; l'évangélisme fut étouffé en Italie durant la décennie suivante ; les « modérés »¹⁰³ échouèrent en France au colloque

¹⁰² « *irenische Standpunkt* ».

¹⁰³ « *Gemäßigten* ».

de Poissy ; dans la dernière phase, les réformateurs humanistes perdirent le combat au sujet de l'obligation de résidence, à Trente en 1562.

Les Jésuites et les Capucins sont généralement considérés comme les représentants de l'esprit combatif, et ils le furent réellement. Nous ne devons toutefois oublier, animés du même esprit, les nonces que Pie V et Grégoire XIII envoyèrent dans les villes plus exposées au péril, ainsi que les prédicateurs controversistes¹⁰⁴ qui se disputèrent avec les protestants, depuis la chaire ; de même que les peintres qui, sur les murs et les plafonds des nouvelles églises baroques, représentèrent le combat victorieux de la *Catholica* contre l'hérésie.

Dans ce combat la papauté se servit, sans aucun scrupule, des moyens coercitifs ecclésiastiques et d'État dont elle disposait. Durant le Moyen Âge existait déjà une Inquisition locale : en Espagne on avait vu combien une autorité inquisitoriale centralisée avait été une arme efficace et terrible. L'Inquisition romaine, opposée à l'hérésie, fut fondée en 1542. L'imprimerie était le plus important instrument de la propagande hérétique. Les tracts des attaquants avaient plus d'impact que les réfutations élaborées côté catholique. On a essayé, localement, d'interdire des ouvrages et de rédiger des *Index*, comme celui de la Sorbonne (1544), de la Faculté de Louvain (1546), de Giovanni della Casa à Venise (1549). Paul IV les remplaça par le premier *Index* général¹⁰⁵. Peu après, en raison de son inefficacité, ce dernier fut remplacé par l'*Index* tridentin amélioré de Pie IV.

Le recours au bras séculier pour combattre l'hérésie n'était pas, non plus, une nouveauté. L'État médiéval considérait l'hérétique comme un révolutionnaire qui était une menace pour la vie sociale et, de même, pour sa propre vie. À la fin de l'année 1520, [Girolamo] Aleandro obtint de Charles V un édit d'État contre les écrits de Luther pour les Pays-Bas

¹⁰⁴ « *Kontroversprediger* ».

¹⁰⁵ [S : la traduction italienne écrit « Paolo III » et non « Paolo IV »].

habsbourgeois. En mai 1521 suivit l'édit de Worms pour l'Empire. En 1530, le cardinal Campeggio était fermement persuadé que seul l'usage de la force, c'est-à-dire une guerre de religion, pouvait réprimer le luthéranisme. Une tentative fut réellement entreprise avec la Guerre de Smalkalde, mais échoua. Les raisons de cette situation sont multiples : dans notre contexte, il est important de dire que l'Empire, de fait, n'était plus un État. Le principe de la paix religieuse d'Augsbourg, *Cuius regio eius religio*, montra que la vie moderne de l'État avait ses fondements dans les territoires.

L'Empire ne pouvait entreprendre la Contre-réforme, seul pouvait le faire l'État territorial moderne bureaucratique. Lui seul avait en sa possession les moyens de le faire et, si l'on peut dire, il était contraint de le faire afin d'assurer sa survie. Avec la sécularisation des biens ecclésiastiques et la mise en place d'un pouvoir seigneurial sur l'Église, les princes protestants ont renforcé leur pouvoir. Si les princes catholiques ne voulaient être distancés, ils devaient eux aussi chercher à obtenir le droit de fiscalité des évêques, des couvents, des paroisses de leur pays, et le droit de nommer sur les sièges épiscopaux ; ils devaient également, excluant les innovations et les groupes qui les favorisaient, revenir à une certaine homogénéité, essence de l'État. La papauté contribua à faire que le principe *Cuius regio eius religio* se retourna contre ses auteurs, mais elle n'a pas pu empêcher, lors de la mise en œuvre de la restauration catholique, que les rôles s'inversent : ce n'était plus l'État qui venait en aide à l'Église menacée, mais l'Église qui venait en aide à l'État absolu naissant¹⁰⁶. Les dragons du Liechtenstein, qui « recatholisèrent »¹⁰⁷ la Silésie, firent les intérêts de la maison de Habsbourg et non ceux de la religion catholique. L'Église

¹⁰⁶ « *Das Papsttum half, daß der Grundsatz cuius regio sich gegen seine Urheber kehrte, konnte aber nicht verhindern, daß sich bei der Durchführung der katholischen Restauration die rollen von Kirche und Staat allmählich vertauschten : schließlich leistete nicht mehr der Staat der gefährdeten Kirche Hilfsstellung, sondern die Kirche dem werdenden absoluten Staate* ».

¹⁰⁷ « *rekatholisierten* ».

n'avait pas désiré cette contrainte brutale mais ne l'avait pas non plus empêchée ; c'est naturellement elle qui a subi la première cette hostilité.

Résumons : l'opposition aux innovations confère à l'Église des caractéristiques dont l'ensemble est ce que nous nommons la « Contre-réforme ». Les débuts de la réaction remontent aux premiers temps de la scission religieuse. La polémique catholique, qui conduit à la théologie de la controverse, commença avec les *Obélisques* de Eck. Le soulèvement du bras séculier contre l'hérésie débuta avec la première nonciature de Aleandro. La Compagnie de Jésus obtint son approbation en 1540. Les premiers *Index* parurent durant la décennie après 1540. L'Inquisition romaine fut fondée en 1542. Ces méthodes répressives n'eurent des effets que lorsque la Réforme catholique toucha la papauté et que celle-ci prit en main les rênes de la lutte, soit durant la décennie décisive 1555-1564. Seulement alors la réaction parvint à une affirmation victorieuse. Le découragement et le pessimisme qui jusque-là avaient bloqué ceux qui combattaient pour l'Église, disparurent. En quelques années l'Église parvint à contre-attaquer et à reconquérir le terrain perdu. La « *Deutsche Kongregation* », fondée en 1568, déploya son activité sous le pontificat de Grégoire XIII ; sous lui aussi les nonces, de purs représentants diplomatiques, devinrent les défenseurs des intérêts catholiques dans les territoires menacés : les missions de [Feliciano] Ninguarda et de [Girolamo] Porzia, la nonciature de Cologne, servirent essentiellement cet objectif. Par la suite, la Congrégation de la Propagande prit en charge une partie de ces compétences.

L'Église fut avantagée dans son combat par le fait que son adversaire originaire, le Luthéranisme, n'était pas doctrinalement et politiquement unifié. Le Calvinisme s'est révélé être un adversaire plus sérieux, autour des années 1550, car il était dirigé de manière centralisée depuis Genève et animé d'une forte volonté de domination politique. Seul le luthérien Gustave Adolphe, à un stade avancé, devint le chef reconnu des protestants dans la lutte décisive.

Après tout ce qui a été dit, la connexion interne entre Réforme catholique et Contre-réforme devrait être claire : elle est inhérente à la fonction pontificale. La papauté renouvée intérieurement devint la promotrice de la Contre-réforme et incita les forces religieuses à réagir contre l'innovation avec les moyens politiques existants. Les décrets tridentins sont, pour les papes, un moyen pour atteindre l'objectif, et l'ordre des Jésuites, un instrument vraiment puissant entre leurs mains.

Avec la connexion interne des deux phénomènes s'explique également le caractère latin de la Contre-réforme, qui suscita de nombreuses discussions. Les forces renouvatrices catholiques qui rendirent possible et effectivement ouvrirent la brèche de la Réforme catholique vers le cœur de l'Église, provenaient spécialement d'Italie et d'Espagne. Elles existaient aussi au nord des Alpes, mais étaient restées, en grande partie, englouties par la scission religieuse. Il ne restait que des îles : des monastères comme la Chartreuse de Cologne et certains couvents dominicains du nord de l'Allemagne. La terrible pénurie de prêtres en Allemagne fit que le catholicisme ne put se relever par ses propres forces. L'aide devait venir de l'extérieur, et celle qui l'apporta, sous la forme de nouveaux ordres, fut encore en premier lieu la papauté, et en second lieu la maison des Habsbourg.

Regardant l'étroit rapport entre Réforme catholique et Contre-réforme, on pourrait s'interroger : est-il nécessaire de subdiviser cette histoire complexe en deux concepts ? Un seul concept ne serait-il pas suffisant : « Restauration catholique »¹⁰⁸ ou « Contre-réforme » ?¹⁰⁹

¹⁰⁸ J'admets volontiers que cette opinion soutenue par Kirsch (*supra*, note 17), Bihlmeyer (*supra*, note 60), Leturia (*supra*, notes 73 et 75) présente nombre d'avantages, en particulier celui de la clarté. Malgré cela, je ne puis m'y associer. Dans le camp protestant semble être d'accord avec cela LOOFS, dans *Grundlinien der Kirchengeschichte [in der Form von Dispositionen für seine Vorlesungen]*, 2^e éd. 1910.

¹⁰⁹ Cette expression, proposée par F. X. Kraus et d'autres, ne me semble pas heureuse, car l'ajout « katholisch » y est superflu.

Il est certain, en réalité, que pour les hommes comme pour les événements, les phénomènes sont parallèles. Le Concile de Trente et l'ordre des Jésuites appartiennent autant à l'histoire de la Réforme catholique qu'à celle de la Contre-réforme. Nous nous trouverions dans l'embarras si nous devions classer ces individus dans l'une ou l'autre ligne de progrès. Si nous évoquons Giberti, Seripando, Philippe Neri, Jean et Thérèse d'Avila, nous pouvons les ranger dans la Réforme catholique ; considérer, au contraire, Ignace de Loyola, Charles Borromée et François de Sales uniquement comme contre-réformateurs est absolument impossible car ils portent en eux les éléments des deux phénomènes.

Il me semble toutefois nécessaire de conserver la dualité des concepts. L'histoire de l'Église en a besoin pour maintenir séparée deux lignes de progrès, dissemblables dans leur origine et leur essence : celle spontanée fondée sur la continuité de la vie intérieure ; celle dialectique provoquée par la réaction au protestantisme. Dans la Réforme catholique, la scission religieuse a uniquement un rôle déclencheur¹¹⁰, la Contre-réforme agit comme une force motrice¹¹¹. Regardant le concept de « Restauration catholique » la première des deux fonctions n'est pas assez mise en valeur car il manque le parallélisme avec la Réforme protestante ; la seconde est encore moins justement évaluée parce que l'action réciproque qui existe entre la scission religieuse et le développement de l'Église catholique est complètement ignorée. Le concept de « Contre-réforme » la met en évidence mais sous-évalue l'élément de continuité. Si nous voulons comprendre le développement de l'histoire de l'Église au XVI^e siècle, nous devons toujours considérer ces éléments fondamentaux ; l'élément de continuité exprimé dans le concept de « Réforme catholique », l'élément de réaction exprimé dans celui de « Contre-réforme ».

Nous sommes en mesure de répondre au questionnement formulé dans le titre de cette étude. On ne doit pas dire :

¹¹⁰ « *Auslösende Funktion* ».

¹¹¹ « *Treibende Kraft* ».

Réforme catholique ou Contre-réforme, mais Réforme catholique et Contre-réforme. *La Réforme catholique est la réflexion de l'Église regardant un idéal de vie catholique, accessible moyennant un renouveau interne ; la Contre-réforme est l'auto-affirmation de l'Église dans son combat contre le protestantisme.* La Réforme catholique repose sur l'auto-réforme des membres à la fin du Moyen Âge ; elle a progressé sous la poussée de l'apostasie et a gagné en ralliant la papauté, en organisant et mettant en œuvre le Concile de Trente : c'est l'âme de l'Église rétablie dans sa vigueur, tandis que la Contre-réforme en constitue le corps. Dans la Réforme catholique sont emmagasinées les forces qui sont libérées dans la Contre-réforme. Le point d'intersection en est la papauté. La scission religieuse a ôté à l'Église des forces précieuses en les anéantissant, mais a également réveillé des forces qui sommeillaient, les a fait croître afin qu'elles combattent jusqu'à la fin. Ce fut un mal, mais un mal duquel naquit quelque chose de positif. Nous devons découvrir les effets de ces deux concepts de « Réforme catholique » et de « Contre-réforme ».

3. Délimitation des deux concepts : valeur pour la périodisation de l'histoire de l'Église¹¹²

Nous sommes désormais en mesure de distinguer ces deux concepts d'autres qui sont avoisinants, se recoupent avec eux ou sont utilisés pour désigner les mêmes phénomènes, et d'évaluer leur valeur pour la périodisation de l'histoire de l'Église.

Avant toute chose, un mot sur les deux concepts de « Réforme catholique » et de « Restauration catholique », que Pastor utilisa à la place de ceux que nous avons proposés. Il me semble que le premier, que nous avons utilisé avec la même signification, a chez Pastor un contenu trop restreint. Il se limita trop aux tentatives italiennes de réforme avant le Concile de Trente, il sous-évalua l'importance de l'autoréforme médiévale et l'influence espagnole. Satisfait d'avoir découvert dans l'Oratoire du Divin Amour un nœud de rénovation qui précédait la scission religieuse, il en a surévalué l'importance et a cédé à la tentation de faire dériver de l'émergence de la Réforme catholique la force de pénétration de tout le mouvement, sans suffisamment considérer le rôle que la scission religieuse eut sur ce processus. Cela détermine son refus du concept de « Contre-réforme » et sa substitution avec celui de « Restauration catholique ». Il est indéniable que l'attitude de combat de l'Église renouvée contre le protestantisme, a conféré certains traits étrangers à l'Église médiévale. Dans le concept de « Contre-réforme » se manifeste cet élément dialectique et ce concept ne devrait pas être abandonné.

Pour indiquer les débuts de la réforme catholique, avant la scission religieuse, Renaudet¹¹³ a eu recours au concept de « Préréforme ». Depuis qu'Ullmann écrivit son ouvrage sur les

¹¹² [§ : *Abrenzung gegen verwandte Begriffe : Wert für die Periodisierung der Kirchengeschichte / Delimitazione dei due concetti. Loro valore in rapporto alla suddivisione in periodi della storia della Chiesa*]

¹¹³ Voir *supra*, note 79.

*Préréformateurs*¹¹⁴, ce concept était en usage dans l'historiographie allemande, mais s'employait avec une autre signification. Ullmann, avec l'expression « Préformateurs avant la Réforme » entendait les tenants de l'opposition ecclésiastique du bas Moyen Âge, lesquels montraient des points de convergence avec Luther. Avec Finke¹¹⁵ on s'était habitué à comprendre, avec l'expression de « pré-réforme »¹¹⁶, l'ensemble des conditions ecclésiastiques et sociales destinées à expliquer le début et le déroulement de la fracture religieuse. Pas seulement, donc, les points de l'autoréforme jugés positifs. Avec la dénomination « recherche sur la pré-réforme »¹¹⁷ se résumaient les démarches scientifiques, particulièrement dans le camp catholique, à partir de Janssen, pour comprendre, si possible de manière exhaustive, les causes de la scission religieuse en Allemagne¹¹⁸ ; c'est en ce sens que ce concept se justifie pour l'histoire allemande et

¹¹⁴ C. ULLMANN, *Reformatoren vor der Reformation*, 2 vol., Hamburg, 1841-1842. [N : Ouvrage consultable en PDF : <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=ia.ark:/13960/t2699sg2g&seq=35> (vol. 1) ; <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=ia.ark:/13960/t47q1n26b&seq=6> (vol. 2) / traduction en anglais : <https://archive.org/details/reformersbefore01ullm/page/n7/mode/2up> (vol. 1) ; <https://archive.org/details/reformersbefore02ullmuoft/page/n9/mode/2up> (vol. 2).

¹¹⁵ H. FINKE, *Das ausgehende Mittelalter. Ergebnisse und Lücken der Reformationsforschung*, München, 1900. Les « Vorreformationsgeschichtlichen Forschungen » débutèrent en 1900. Dans le même sens, G. WOLF, *Quellenkunde der deutschen Reformationsgeschichte*, I, Gotha, 1915, p. 53 s., 132 s. En substance, durant l'année jubilaire 1917, G. von Below et J. Haller dédièrent leurs écrits à la recherche des causes de la Réforme protestante.

¹¹⁶ « Vorreformation ».

¹¹⁷ « Vorreformationsforschung ».

¹¹⁸ W. ANDREAS, *Deutschland vor der Reformation*, Stuttgart-Berlin, 1932, p. 7 s. ; ainsi que G. RITTER, « Zur Geschichte des deutschen Universitätswesens am Vorabend der Reformation », *Archiv für Reformationsgeschichte*, 35, 1938, p. 146 s. ; l'ouvrage *Herbst des Mittelalters* [L'automne du Moyen Âge] de Huizinga a, au contraire, une vision rétrospective.

l'histoire de l'Église. Celui qui y recourt dans le cadre de l'histoire générale de l'Église, doit veiller à ne pas restreindre son champ de vision à un pays déterminé et à ne pas considérer toute particularité sous l'angle de la scission religieuse ; alors qu'en l'état actuel de la recherche il serait préférable de confronter entre elles les situations internes des pays et de se demander pourquoi la scission est advenue en Allemagne, entraînant une division de l'Église, et qu'ailleurs, en revanche, s'est engagée la Réforme catholique. Le mieux serait de supprimer le concept de « pré-réforme » de l'histoire générale de l'Église¹¹⁹.

On n'a pas manqué, non plus, d'insérer le concept de « Renaissance »¹²⁰ dans l'histoire de l'Église des XV^e et XVI^e siècles.

Paul Wernle¹²¹ et Albert Hyma¹²² ont résumé dans ce concept diffusé par Jacob Burckhardt (concept que le maître avait voulu limiter à la Renaissance italienne) toutes les manifestations de renouveau spirituel et religieux des XV^e et XVI^e siècles : la *Devotio moderna*, le Platonisme florentin, l'Humanisme chrétien et la Réforme allemande.

¹¹⁹ G. Soranzo, dans sa contribution à l'ouvrage de E. ROTA, *Problemi storici e orientamenti storiografici*, Como, 1942, p. 586 s., émet des doutes sur l'expression « Préréforme catholique » ; ce qu'il dit des débuts de la réforme catholique, spécialement sur les Oratoires, coïncide avec divers points que j'ai évoqués dans le chapitre 2. Dans la dissertation de J. RICCI, *La preriforma cattolica a Brescia*, 1938-1939 (voir le compte-rendu de G. SORANZO dans *Il Concilio di Trento*, 2, 1943, p. 414 s.) sont traités non seulement tous les éléments que nous considérons sous l'expression « Réforme catholique » mais également l'attitude de l'Inquisition vis-à-vis de l'hérésie jusqu'au Concile de Trente. Le concept est, par conséquent, élargi.

¹²⁰ [S : Jedin emploie le terme « Renaissance » dans son ouvrage].

¹²¹ P. WERNLE, *Die Renaissance des Christentums im 16. Jahrhundert*, Tübingen, 1904, [47 p.] [S : ouvrage consultable en PDF : https://archive.org/details/bub_gb_rBMAAAAAYAAJ/page/n2/mode/1up].

¹²² A. HYMA, *The Christian Renaissance. A History of the "Devotio moderna"*, ~~Michigan~~ [New York], 1924. [S : ouvrage consultable en PDF : <https://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.166008/page/n1/mode/2up>].

On peut concéder que le concept allemand de « *Wiedergeburt* » (Renaissance) exprime mieux que n'importe quel autre la spontanéité d'un devenir nouveau. Ce qui renaît n'était pas mort, mais portait en lui le germe d'une vie nouvelle. Appliquer ce concept à l'Église, considérée comme unie, soulève toutefois de sérieuses réserves. Un dépérissement général de la vie, comme le concept le présuppose, ne peut être constaté dans aucune période de l'histoire de l'Église, pas même durant le Moyen Âge tardif. Ce ne pouvait être que la renaissance de branches de la vie ecclésiale : nous devons toujours nous demander ce qui renaît ; en outre, s'agit-il réellement d'un renouveau catholique de l'Église conforme ou non à l'essence de l'Église ?

Déjà Hans Baron dans sa critique d'Hyma¹²³ observait qu'il n'était pas possible de concevoir comme unifiées des manifestations aussi hétérogènes que la *Devotio moderna*, l'Humanisme chrétien et la Réformation allemande¹²⁴. Nous devons réfuter l'application à l'Église du concept de « Renaissance », dans le sens général dont nous avons parlé plus haut, encore plus franchement que ne le fait l'histoire des idées. Toutefois, si on limite le concept à certaines manifestations de la Réforme catholique, nous pouvons dire qu'une signification acceptable lui a été donnée plusieurs fois, à l'exemple de Premoli¹²⁵ qui considéra le fondateur des Barnabites comme facteur de la renaissance religieuse en Italie au XV^e siècle ; ou Fraile¹²⁶ qui interpréta la

¹²³ *Historische Zeitschrift*, 132, 1925, p. 421 s. [N : Il s'agit de l'article « Zur Frage des Ursprungs des deutschen Humanismus und seiner religiösen Reformbestrebungen. Ein kritischer Bericht über die neuere Literatur », p. 413-446 ; disponible à la consultation et au téléchargement en PDF sur JSTOR].

¹²⁴ « *Deutsche Reformation* ».

¹²⁵ O. PREMOLI, *Le lettere e lo spirito religioso di S. Antonio Maria Zaccaria. Contributo alla storia della rinascenza religiosa in Italia nel secolo XVI*, Roma, 1909.

¹²⁶ G. FRAILE, « Francisco de Vitoria. Norma y syntesis del Renacimiento ortodoxo de nuestro siglo de oro », *Ciencia Tomista*, 50, 1934, p. 15-26.

reconstitution de la Scolastique en Espagne, survenue avec l'œuvre de Francesco de Vitoria, comme un élément de « *Renascimento ortodoxo* ». Prunel et Mourret¹²⁷ entendent par « Renaissance catholique » le retour de la vie catholique en France au XVII^e siècle dont la Réforme catholique du XVI^e siècle n'est que la prémisse.

En substance, donc, nul ne peut s'opposer à cet usage du concept de « Renaissance », mais il n'est pas pratique. En effet, avec la Renaissance nous entendons encore, de nos jours, après les minutieuses recherches de Burdach¹²⁸ et de Borinski¹²⁹, la Renaissance de l'antiquité classique aux XIV^e et XV^e siècles ; et lorsque nous parlons des papes de la Renaissance, nous entendons évoquer les tenants de ce mouvement, de Nicolas V aux papes Médicis¹³⁰, et non, pourrait-on dire, les papes de la Réforme catholique. Nous devons admettre avec Allodoli¹³¹ que l'usage arbitraire du concept de « Renaissance » provoque uniquement de la confusion.

¹²⁷ L. PRUNEL, *La renaissance catholique en France au XVII^e siècle*, Paris, 1921 ; voir *Revue d'histoire de l'Église de France*, 8, 1922, p. 210 s. ; F. MOURRET, *Histoire générale de l'Église*, V, Paris, 1929, p. 459-572 : La réforme catholique (jusqu'à 1600) et le chapitre 3 : la réforme catholique et les princes chrétiens (p. 507 s.) traite les débuts de la Contre-réforme ; vol. VI, Paris 1931, p. 1-242 : La renaissance catholique, traite l'ascension de la France de 1600 à 1655.

¹²⁸ K. BURDACH, *Reformation, Renaissance und Humanismus*, München, 1918. [N : ouvrage consultable en PDF : <https://archive.org/details/reformationrenai00burduoft/page/n7/mode/2up>]

¹²⁹ K. BORINSKY, « Die Weltwiedergeburtsidee in den neueren Zeiten », *Sitzungsber. Der Bayr. Ak. Phil.-hist. Kl.*, 1919. [N : le tiré-à-part de cet article est consultable en PDF : <https://digitale-sammlungen.de/de/view/bsb00084310?page=,1>]. Une excellente exposition de l'ensemble du problème, avec de riches ajouts bibliographiques après 1934, F. CHABOD dans l'*Enciclopedia italiana*, XXIX, p. 346-354.

¹³⁰ En ce sens également E. GÖLLER, *Kirchengeschichtliche Probleme des Renaissance Zeitalters*, Freiburg, 1924.

¹³¹ *La Rinascita*, 6, 1943, p. 301 s.

Dans le chapitre précédent nous avons déjà expliqué les motifs qui plaident en faveur de la duplicité des concepts de « Réforme catholique » et de « Contre-réforme », et de la nécessité de ne pas les remplacer par le concept unique de « restauration catholique ». Cela ne signifie pas que ce dernier n'eut pas sa place dans la terminologie de l'histoire de l'Église. Il constitue la meilleure dénomination dont nous pouvons disposer pour exprimer le retour au catholicisme dans les territoires perdus. Constant¹³² l'a justement utilisé pour la restauration du catholicisme en Angleterre sous Marie Tudor ; Pastor¹³³ concernant la reconquête des territoires perdus, sous les pontificats de Grégoire XV et Urbain VIII. On doit toutefois se convaincre que cette Restauration catholique est une œuvre de la Contre-réforme, et pas simplement la restauration du catholicisme médiéval. Avec la pratique religieuse protestante, qui s'est étirée sur plusieurs générations dans certains pays, les traditions médiévales étaient interrompues. Ce qui est advenu dans les terres classiques de la Contre-réforme, en Silésie et en Bohême, fut quelque chose de relativement nouveau, tant du point de vue des institutions, que de la piété populaire, de l'enseignement, de la littérature et de l'architecture.

Tout comme c'était arrivé pour le concept de « Renaissance » qui avait pénétré l'histoire de l'Église, le concept de « Baroque » provint de l'histoire de l'art. Par « Baroque » on entendait, avec une signification négative, l'élément bizarre dans l'art du XVII^e siècle¹³⁴ ; plus tard, ce terme, débarrassé de cette signification secondaire erronée, fut aussi étendu à la littérature, au théâtre et même à la

¹³² G. CONSTANT, « Le commencement de la restauration catholique en Angleterre par Marie Tudor [1553] », *Revue historique*, 112, 1913, p. 1-27. [N : article consultable et téléchargeable en PDF sur JSTOR].

¹³³ *Geschichte des Päpste*, XIII, 1, p. 151 s. et 311 s.

¹³⁴ B. CROCE, *Storia dell'età barocca in Italia*. [*Pensiero, poesia e letteratura, vita morale*], Bari, [Laterza], 1929, p. 20.

prédication de l'époque¹³⁵. Pour Schnürer¹³⁶ cela peut se justifier d'un point de vue historico-culturel, mais cela n'entraîne que de l'incompréhension pour l'histoire de l'Église. Hormis le fait que le lien entre le Baroque et la Contre-réforme soit discuté¹³⁷, il ne reste établi que comme un concept stylistique ou comme un principe constructif¹³⁸ ; en outre, s'il est utilisé de la fin du XVI^e siècle au XVIII^e siècle pour présenter une certaine manière artistique de ressentir et de façonner, il définit par conséquent une période relativement brève de la vie de l'Église. Si l'on veut parler d'une époque baroque de l'Église, pourquoi alors ne pas parler également d'une époque romane ou gothique ?

¹³⁵ Par exemple M. NEUMAYR, *Die Schriftpredigt im Barock. Auf Grund der Theorie der katholischen Barockhomiletik*, Paderborn, 1937 ; L. SIGNER, « Zur Forschungsgeschichte der katholischen Barockpredigt », *Kirche und Kanzel. [Blätter für homiletische Wissenschaft]*, 12, 1929, p. 235-248.

¹³⁶ G. SCHNÜRER, *Katholische Kirche und Kultur in der Barockzeit*, Paderborn, 1937.

¹³⁷ Contre la thèse de Werner Weibach sur le baroque comme art de la Contre-réforme, écrit N. PEVSNER, « Gegenreformation und Manierismus », *Repertorium für Kunstwissenschaft*, 46, 1925, p. 243-262. [N : article téléchargeable en PDF : https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/repertorium_kunstwissenschaft1925a/download-257-276.pdf] ; dans le même sens également *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, 2, 1933, p. 40 s. [N : il s'agit de la recension de l'ouvrage de Ernst Michalski, *Die Bedeutung der ästhetischen Grenze für die Methode der Kunstgeschichte*, par Nikolaus Pevsner ; celle-ci est consultable et téléchargeable sur JSTOR] ; N. PEVSNER-O. GRAUTOFF, *Die Barockmalerei in den romanischen Ländern*, Potsdam, 1928. Pour les théories plus récentes, en Espagne, sur la signification et la diffusion du baroque, voir M. DE HORNEDO, 125, 1942, p. 47 s. [N : l'article s'intitule « ¿Hacia una desvalorización del barroco? », il a été publié en 1942 et non en 1941, comme l'indique Jedin].

¹³⁸ L'ultime interprétation est donnée par W. THOMAE, « Das Barockprinzip in der bildenden Kunst », *Repertorium für Kunstwissenschaft*, 45, 1925, p. 1-23. [N : article téléchargeable en PDF : https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/repertorium_kunstwissenschaft1925/download-11-33.pdf]

Mayer-Pfannholz¹³⁹ s'était rendu compte de cette problématique dans son étude sur le rapport de la liturgie avec les styles, et avec les sentiments de vie qui étaient aux fondements de ceux-ci. Les formes de la liturgie et de la dévotion pénètrent, c'est naturel, le domaine des styles artistiques, agissent sur eux et subissent leur influence ; mais la liturgie, en soi, et la dévotion, sont au-dessus d'eux. C'est pourquoi Mayer a constaté que « le mouvement catholique de réforme possède, à ses débuts, un caractère aux forts contours, rationnel, antisensualiste ; un sérieux, une austérité et une modération qui semblent contraster avec le sens baroque de la vie »¹⁴⁰. Ce n'est qu'après son renforcement interne, que le catholicisme s'est emparé de l'esprit baroque de la vie, qui s'était développé indépendamment, et l'a utilisé à ses propres fins ; la Contre-réforme, ainsi, a pénétré l'esprit du baroque¹⁴¹. C'est très juste : la Réforme catholique ne pensait pas, ou du moins ne pensait surtout pas, aux créations artistiques ; au contraire, elle était plutôt l'adversaire que l'amie du culte de la beauté de la Renaissance et s'était éloignée de cet esprit pour se tourner vers l'intériorité et la rigidité morale. Seule la Contre-réforme utilisa le baroque pour ses objectifs, non sans ressentir, à l'époque de Bernin, le préjudice causé par les éléments stylistiques de la Renaissance.

Il reste à dire encore un mot sur la valeur qu'ont les concepts « Réforme catholique » et « Contre-réforme » au regard de la périodisation de l'histoire de l'Église. Nous avons déjà dit que Pastor, dans son *Histoire des papes*, considéra dans la période renaissante, les pontificats de Nicolas V jusqu'à Jules II (1449-1513) ; dans la période de la Renaissance et de la fracture religieuse, les pontificats des Médicis ; les pontificats de Paul III jusqu'à Clément VIII

¹³⁹ A. L. MAYER, « Liturgie und Barock », *Jahrbuch für Liturgiewissenschaft*, 15, 1941, p. 67-154.

¹⁴⁰ *Idem*, p. 124.

¹⁴¹ « *Erst nach seiner inneren Festigung hat der Katholizismus sich des barocken Lebensgefühls, das unabhängig von ihm entstanden war, bemächtigt und es für seine Zwecke ausgewertet, die Gegenreformation also sich in den Barock hineingelegt* ».

(1534-1605) sont situés dans l'époque de la Réforme catholique et de la Restauration ; les suivants jusqu'à Urbain VIII (1605-1644) dans l'époque de la Restauration catholique et de la Guerre de Trente ans. Dans l'histoire générale de l'Église le concept de « Réforme catholique » n'est quasiment pas utilisé comme concept regardant la période (Mourret est une exception) ; beaucoup plus souvent c'est l'autre concept, celui de « Contre-réforme », qui est utilisé. On estime que la période de la Contre-réforme s'étend de la Paix d'Augsbourg (1555) à la fin de la Guerre de Trente ans (Schmidlin, Fleig), c'est-à-dire jusqu'à la Paix de Westphalie (Bihlmeyer) ; ou, plus justement, on commence par la dernière session du Concile de Trente pour finir avec la Paix de Westphalie (Kirsch, Pollen), ou bien avec l'année 1689 (Hermelink, Heussi).

Que l'*Histoire des Papes* à l'année 1534 présente une nette division, trouve sa pleine justification dans le fait que le processus de la réforme catholique soit initié avec Paul III. Toutefois, ce qui n'est pas tout à fait satisfaisant dans la subdivision de Pastor c'est que l'importance (reconnue du reste dans son texte) des pontificats de Marcel II, Paul IV et Pie IV n'est pas reconnue à sa juste valeur. Surtout, on commettrait une erreur en voulant transposer dans l'histoire générale de l'Église cette limitation temporelle, pourtant compréhensible dans l'*Histoire des Papes*. La Contre-réforme (c'est ce qui semble résulter de notre analyse) étant un phénomène d'ensemble dans l'histoire de l'Église, ne peut être retenue dans des limites aussi étroites. Nous avons vu que quelques-uns de ces éléments sont aussi anciens que la fracture religieuse elle-même, et que ses effets s'étendent au-delà de la Guerre de Trente ans, voire jusqu'à aujourd'hui. Après l'année 1675 l'État Habsbourg reconduit au catholicisme les principautés silésiennes de Liegnitz [Legnica], Brieg [Brzeg] et Wohlau [Wolów] ; en 1731, l'archevêque de Salzbourg chasse de son territoire les protestants récalcitrants.

On peut dire la même chose concernant la Réforme catholique. Ses débuts remontent au XV^e siècle. La floraison

de la dévotion française du XVII^e siècle, l'action bénéfique de Vincent de Paul, les nouveaux ordres éducatifs de Joseph Calasanz et de Jean-Baptiste de la Salle ont le droit d'être considérés comme un de ses développements, au même titre que l'activité du vicaire général de Cologne Johann Arnold de Reux (1704-1730) pour la mise en œuvre du Concile de Trente.

À ce moment l'on voit combien la subdivision traditionnelle de l'histoire de l'Église en Antiquité, Moyen Âge et époque moderne, est problématique¹⁴². On ne peut ni ne doit contester le fait que la fracture religieuse du XVI^e siècle a profondément modifié l'histoire de l'Église et marqué une époque. De 1520 jusqu'à la clôture du Concile de Trente, elle a constitué l'événement majeur de l'Église. Nous ne devons pas oublier que cela n'a pas provoqué la fin de la culture occidentale unifiée, telle que l'avait créé le christianisme, mais fait fleurir une nouvelle vie, parallèlement et réciproquement à la Réforme catholique et à la Contre-réforme. Seulement, au XVIII^e siècle, s'affirme la culture autonome moderne non plus orientée vers l'autorité de l'Église : le triomphe de l'Illuminisme ; la force créatrice du baroque s'essouffle ; l'État absolu place l'Église sous sa dépendance ; enfin, la révolution et la sécularisation détruisent les fondements matériels sur lesquels reposait l'Église du Moyen Âge. L'humanité occidentale échappe à l'Église. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que l'histoire connaît un tournant décisif, si l'on considère l'objectif de l'Église de perpétuer le Christ et de diviniser l'humanité.

Les nouvelles forces à l'origine de cette évolution existaient déjà avant cela : l'individualisme religieux était présent chez le jeune Luther et, plus encore, chez les anabaptistes et les spiritualistes ; la scission religieuse avait fait surgir des communautés ecclésiales concurrentes à l'Église catholique, détruisant ainsi l'autorité dont l'Église jouissait jusqu'alors ; la Renaissance et l'humanisme découvrent le monde et

¹⁴² E. GÖLLER, *Die Periodisierung der Kirchengeschichte und die epochale Stellung des Mittelalters zwischen dem christlichen Altertum und der Neuzeit*, Freiburg, 1919 ; K. HEUSSI, *Altertum, Mittelalter und Neuzeit in der Kirchengeschichte*, Tübingen, 1921.

l'homme, et le système éducatif selon l'« *humanitas* » ; Copernic et Galilée jettent les bases de la nouvelle conception du monde, Nicolas de Cues et Giordano Bruno celles de la philosophie de l'infini. Devant l'avancée des Turcs, au XV^e siècle, ne s'oppose pas une « chrétienté » unie : les idées d'équilibre européen et de raison d'État dominant la politique étrangère des États. Avec les découvertes géographiques le champ d'action de l'Église devient énormément plus vaste. L'invention de l'imprimerie permet des possibilités insoupçonnées concernant l'éducation de la population et la propagande. Le motif du grand bouleversement qui, depuis le XV^e siècle, se déroule dans le monde et au sein de l'Église, n'est pas uniquement la scission religieuse, mais également un ensemble d'événements intriqués qui se placent sur leur orbite, de forces qui cherchent la lumière.

La vie interne de l'Église manifeste des caractères étrangers au Moyen Âge. L'Église devient Église de cure d'âmes ; réorganisée par l'intermédiaire des visites pastorales et des synodes, les évêchés et des paroisses sont unis autour de la question de la cure d'âmes ; elle instaure de nouveaux ordres ayant des objectifs caritatifs et pédagogiques, ainsi que de nouvelles formes de dévotion qui répondent à une manière subjective de ressentir les choses. L'Église combat le protestantisme avec la théologie et la prédication controversistes, avec l'Inquisition centralisée, avec les *Index* généraux, en s'alliant avec l'État absolu en cours de formation, afin d'atteindre son objectif. Le centralisme pontifical accueille ces formes neuves, spirituelles : un bréviaire, un missel, un rituel assurent l'unité du service divin ; la Vulgate est la seule Bible autorisée ; les collèges nationaux fondés à Rome unifient la formation du clergé ; la fondation des congrégations sous Sixte V unifie l'administration centrale. Le Baroque est l'ultime style d'unité de l'Église. Mais tous ces nouveaux moyens et toutes ces nouvelles méthodes qui portent la mise en œuvre de la Réforme catholique et de la Contre-réforme servent, avec succès, à l'auto-réflexion et l'auto-affirmation de l'Église dans sa position prééminente. La papauté atteint un niveau de

puissance sur les esprits et les peuples, comparable à celui dont elle disposait durant le Moyen Âge. Les guerres de religion, pourtant terribles, démontrent que la pensée religieuse avait sur l'homme une force qu'elle seule avait, au Moyen Âge. Dans la catholicité, le fondement économique de l'Église, constitué au Moyen Âge, les possessions des évêchés et des couvents, demeure substantiellement intact. L'École de Salamanque et les grands théologiens de la Compagnie de Jésus renouvelèrent la Scolastique. Les ordres monastiques et également mendiants, ordres typiques du Moyen Âge, connurent une nouvelle floraison. Le même protestantisme revient largement, dans l'orthodoxie, aux méthodes et idées médiévales. Ernst Troeltsch¹⁴³ parla de lui comme d'un « renouvellement et un renforcement de l'idéal d'une culture de contrainte de l'Église »¹⁴⁴, d'une « réaction typique de la pensée médiévale »¹⁴⁵.

Lorsque le même Troeltsch écrit : « Les XVI^e et XVII^e siècles ne relèvent pas du Moyen Âge, mais ne font pas non plus partie de l'ère moderne ; ils constituent l'époque confessionnelle de l'histoire européenne »¹⁴⁶, il convient d'ajouter du point de vue de l'histoire de l'Église que toute la période qui s'étend des conciles réformateurs jusqu'à la fin du XVII^e siècle reflète ce caractère transitoire du Moyen Âge à

¹⁴³ E. TROELTSCH, « Die Bedeutung des Protestantismus für die Entstehung der modernen Welt », *Historische Zeitschrift*, 97, 1906, p. 1-66. [N : article consultable en PDF : <https://archive.org/details/historischezeits97mnuoft/page/n19/mode/2up>] ; les passages cités figurent à la page 28 s. Je n'ai pas l'édition papier sous la main pour le moment. Pour examiner de plus près le débat suscité par Troeltsch, voir la contradiction de Karl HOLL, *Gesammelte Aufsätze zur Kirchengeschichte*, I, Tübingen, 1937, p. 468 s. [N : ouvrage consultable en PDF : https://archive.org/details/holl_20190816/page/n479/mode/2up] l'ampleur de ce travail ne saurait être suffisante.

¹⁴⁴ « *Erneuerung und Verstärkung des Ideals der kirchlichen Zwangskultur* ».

¹⁴⁵ « *Vollen Reaktion mittelalterlichen Denkens* ».

¹⁴⁶ « *Das 16. Und 17. Jahrhundert sind nicht mehr Mittelalter, aber sie sind auch nicht Neuzeit, sie sind das konfessionelle Zeitalter der europäischen Geschichte* ».

l'ère moderne. La « réforme » est sa signature : Réforme catholique, Réforme protestante, Contre-réforme¹⁴⁷. Les deux mouvements d'opposition au sein de l'Église que sont le Gallicanisme et le Jansénisme, ont des liens étroits avec ces trois phénomènes qui ont marqué de leur empreinte toute cette époque¹⁴⁸. Le premier est dans la continuité des conciles réformateurs ; le second est, spécialement à ses débuts avec Michel De Bay, la mauvaise voie sur laquelle s'est engagée la controverse avec la théorie protestante de la Grâce.

Durant la « période de la Réforme », l'Église demeure encore dans la bâtisse construite durant le Moyen Âge. À l'époque de la scission religieuse elle a perdu, c'est vrai, une aile spacieuse, mais ce qui reste a été amélioré et embelli. En outre, dans les terres de mission, est entreprise l'édification d'une aile nouvelle. Les hommes qui vivent dans cette bâtisse, avec leur mode de pensée, leur système de travail, s'adaptent peu à peu, quoique lentement. La structure de la maison est, bien souvent, la même qu'avant. La continuité de l'unité médiévale est maintenue en quelques lieux essentiels jusqu'à ce que les Lumières, la Révolution et la sécularisation abattent la vieille bâtisse.

Cette vision résultant de l'étude des faits, à l'intérieur de l'histoire de l'Église, est proche de celle de deux historiens éminents : E. Walser et J. Huizinga.

Tous deux partent de l'idée que la conception de la Renaissance du jeune Burckhardt était devenue problématique. Walser, biographe de Poggio, mit en garde de considérer le paganisme, le criticisme et l'anticurialisme de quelques humanistes comme conséquence d'une émancipation intérieure de l'Église et souligna, se basant surtout sur sa familiarité avec la psychologie des Italiens modernes, qu'on ne

¹⁴⁷ « *“Reform” ist seine Signatur : die katholische Reform, die protestantische Reformation, die Gegenreformation* ».

¹⁴⁸ « *Auch die beiden innerkirchlichen Oppositionsbewegungen, der Gallikanismus und der Jansenismus, stehen in innerem Zusammenhang mit diesen drei Erscheinungen, die dem ganzen Zeitalter ihr Gepräge aufdrücken* ».

peut établir chez aucun représentant de la Renaissance, l'existence des caractéristiques de cette dernière ; caractéristiques qui sont, selon Burckhardt, la découverte du monde et de l'homme, et l'individualisme, qui se sont bien adaptées aux idéologies des Lumières et au libéralisme. Tout est bien plus complexe : la Renaissance est bien plus redevable au Moyen Âge qu'on ne le croirait¹⁴⁹.

Les observations de Huizinga empruntent la même direction. L'étude inégalée de la culture franco-burgonde du XV^e siècle partage l'opinion que la Renaissance ne doit être considérée, comme le pensait Burckhardt, comme le début des temps modernes, mais qu'elle se situe « entre les époques », et plutôt du côté du Moyen Âge. Il trouvait que l'individualisme et l'affirmation du monde, considérés comme caractéristiques de la Renaissance, ne la distinguent pas de manière absolue du Moyen Âge. Selon Huizinga la Renaissance est plutôt une variante de la culture du Moyen Âge tardif que le début de l'ère moderne. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que s'exprime le principe de l'affirmation du monde¹⁵⁰.

Ces observations historiques ne sont certes pas une preuve, mais tout au plus la confirmation des résultats de notre étude sur l'histoire de l'Église. Ainsi, en cela, la nouveauté qui est mise en lumière à l'époque de la « Réforme », ne doit être surévaluée au point que l'ancien, à savoir la continuité médiévale, soit coupé de notre champ de vision. Du combat entre l'ancien et la nouveauté émerge un troisième élément : une forme transitoire. Ce concept qui domine se nomme la « Réforme ».

¹⁴⁹ E. WALSER, *Gesammelte Studien zur Geistesgeschichte der Renaissance*, Basel, 1932, p. 96 s.

¹⁵⁰ J. HUIZINGA, *Herbst des Mittelalters*, Stuttgart, 5^e éd. 1939, p. 468 s. ; voir également R. KOEBNER, « Zür Begriffsbildung der Kulturgeschichte », *Historische Zeitschrift*, 149, 1934, p. 10 s. [N : cet article est composé de deux parties : p. 10-34 et 253-293 ; il est consultable et téléchargeable en PDF sur JSTOR].

4. La position du concile de Trente¹⁵¹

L'analyse des concepts « Réforme catholique » et « Contre-réforme » était un travail préliminaire nécessaire au positionnement du Concile de Trente dans l'histoire de l'Église. À l'heure actuelle cela revêt un sens particulier puisque l'Église s'apprête à célébrer le quatrième centenaire de l'ouverture de ce mémorable Concile. Non seulement à Trente et à Rome le 15 décembre 1945, il a été célébré solennellement, dans un cadre modeste adapté aux temps que nous vivons, et un grand nombre de publications traite des répercussions multiples qu'eurent les décrets tridentins¹⁵².

Les centenaires sont pour l'historien à la fois un cadeau et une tentation : un cadeau, car ils permettent de se tourner vers le passé pour contempler la succession des siècles écoulés et de déterminer quelle a été la portée, dans ce grand drame que nous appelons l'histoire du monde, d'un événement donné ou quelle importance revêt une figure éminente ; une tentation, car l'historien est facilement enclin à accorder à la commémoration une place trop centrale dans le cadre des événements, ou à surévaluer l'importance de cette figure ou de ce fait historique solennellement rappelés. On peut concéder à l'historien de se laisser emporter par

¹⁵¹ [S : *Die Stellung des Konzils von Trient / La posizione del Concilio di Trento*].

¹⁵² Depuis 1942 le comité pour le 4^e centenaire du Concile de Trente imprime une revue commémorative avec le titre *Le Concile de Trente*, dont sont parus 5 numéros ; son directeur en est le P. Paschini. Des conférences se sont tenues à Florence en 1943 sur la participation au Concile des divers ordres [religieux] : E. LUCCHESI, *I Benedettini e il Concilio di Trento*, Firenze, 1943. La revue des jésuites espagnols *Razón y Vida*, ainsi que la revue franciscaine espagnole *Verdad y Vida*. Les conférences organisées à l'Université pontificale Grégorienne de la fin novembre au 9 décembre 1945 sont parues dans un numéro hors-série de *Gregorianum* ; celles organisées par l'Institut biblique pontifical en janvier-février 1946 sont rassemblées dans *Biblica*. Aux États-Unis, Stephan Kuttner, de l'Université catholique de Washington, a coordonné une édition jubilaire. J'espère pouvoir parler de ces études éparses ultérieurement.

l'enthousiasme pour un moment historique, mais il doit toujours garder un contrôle serein sur lui-même, sans lequel la science ne peut remplir sa mission de rechercher la vérité, seulement la vérité.

Nous sommes autorisés à nous associer, dans le présent jubilé du Concile de Trente, à la proclamation *Gaudete in Domino* que l'orateur officiel de la première séance¹⁵³ emprunta à l'introït de la Messe du jour. Mais en même temps, nous avons le devoir de rechercher consciencieusement, sans jamais perdre de vue l'histoire de l'Église dans son ensemble, et en évitant toute exagération, quelle a été la véritable signification de ce concile¹⁵⁴.

Parmi les vingt conciles généraux que l'Église considère comme tels, le concile de Trente est l'un des plus mémorables. Et ce n'est pas en raison du nombre de personnes qui y ont pris part, puisqu'il fut inauguré en présence de seulement 31 prélats ayant le droit de vote et que, même lors de la séance de clôture, les votants n'étaient pas plus de 216, alors que le

¹⁵³ [S : le père Cornelio Musso, évêque franciscain de Bitonto].

¹⁵⁴ Le propos qui suit est, en substance, la conférence originellement rédigée en allemand, prononcée le 9 décembre 1945 à l'Université pontificale Grégorienne, à Rome, imprimée dans la revue *Gregorianum*, XXVI, 1945, p. 117-136 [S : article intitulé « Il significato del Concilio di Trento nella storia della Chiesa » ; consultable et téléchargeable sur JSTOR]. Je ferme les yeux sur le fait que, en plusieurs points, il coïncide avec le chapitre 2, parce que j'espère que cela permettra de clarifier ce qui a déjà été dit. Afin de me conformer au caractère de la conférence je me suis limité à la citation des sources et documentations bibliographiques essentielles. La meilleure évaluation du Concile de Trente que je connaisse du point de vue de l'histoire de l'Église, est la conférence de Sebastian MERKLE, « Die weltgeschichtliche Bedeutung des ~~Konzils von Trient~~ Trienter Konzils » (Zweite Vereinsschrift der Görresgesellschaft für das Jahr 1936 [Cologne, 1936, p. 3-24] [S : évocation dans *Jahresbericht der Görres-Gesellschaft 1935*, Köln, J. P. Bachem, 1936, p. 19 : https://www.goerres-gesellschaft.de/fileadmin/user_upload/Ordner_mit_Dateien_von_alter_Seite/archiv/Jahrbuch_1935_Web.pdf ; je ne suis pas parvenu à retrouver le texte de la conférence]. Un regard général sur le Concile de Trente (évoqué plus haut) et la bibliographie s'y rapportant, jusqu'en 1938, de mon article dans le *Lexikon für Theologie und Kirche*, X, col. 275-284.

quatrième concile œcuménique, celui de Chalcédoine, comptait 630 participants et que le concile du Vatican beaucoup plus de 700.

Ni d'ailleurs en raison de sa durée. En effet, des 18 années qui s'écoulaient entre l'ouverture du concile (le 13 décembre 1545) et sa clôture (le 4 décembre 1563), nous devons soustraire les deux longues périodes durant lesquelles le concile fut suspendu, à savoir les années entre 1548 et 1551 et entre 1552 et 1561. Si l'on observe le faste extérieur, le Concile de Trente n'a atteint ni celui des grandes réunions de l'Église antique d'Éphèse ou de Chalcédoine, ni celui des imposants rassemblements médiévaux du *Corpus Christianum*, qui furent honorés par la participation de papes, d'empereurs et de rois, comme le Concile de Latran IV et les conciles de Vienne et de Constance. Son siège, la noble cité épiscopale de Trente, située, avec son austère *Duomo* roman, au milieu de hautes chaînes de montagnes, ne peut certainement rivaliser avec le siège du précédent concile de Latran V, c'est-à-dire avec la résidence millénaire des papes, ni avec celle où, à l'ombre de la coupole de Michel-Ange, se réunit le concile suivant, celui du Vatican. Et pourtant, le concile de Trente est resté mémorable précisément parce qu'aucun des autres conciles ne l'a surpassé quant à la profondeur de ses effets dans tous les domaines de la vie de l'Église.

Les décrets tridentins sont la réponse définitive et autorisée du magistère de l'Église aux erreurs des réformateurs Luther, Zwingli, Calvin et de leurs partisans, telles qu'elles se manifestent dans leurs écrits et dans les professions de foi des nouvelles communautés religieuses. Il est vrai que la doctrine de Luther avait déjà été en grande partie condamnée par la bulle *Exsurge Domine* du 15 juin 1520, mais il y a lieu d'observer que les 41 articles qui condamnaient ces erreurs comme hérétiques, scandaleuses ou fausses, sans toutefois les qualifier singulièrement, ne reproduisaient pas la forme complète et définitive du système luthérien, forme à laquelle Luther parvint dans ses grands écrits des années 1520-1521, c'est-à-dire dans les ouvrages *De*

captivitate babylonica et *De libertate Christiana*, dans les écrits sur la messe et les vœux, et en partie également durant la période postérieure. À tel point que sous le pontificat de Clément VII, un des adversaires les plus acharnés de Luther, tel que Jean Eck, qui avait pris une part importante dans la compilation de la bulle *Exsurge*, soutint la nécessité d'une nouvelle et plus ample bulle de condamnation¹⁵⁵.

En second lieu, il est un fait certain, quand bien même on le regretterait, que nombre de catholiques, influencés par le conciliarisme, ne considéraient pas la bulle *Exsurge* comme le dernier mot de l'autorité ecclésiastique, et que cette bulle elle-même n'a pas produit cette division nette des esprits, qui nous semble si naturelle à nous qui nous fondons sur le dogme de l'infaillibilité pontificale. Comment expliquer autrement le fait que, pendant toute une décennie, catholiques et luthériens se soient retrouvés unis pour réclamer un « concile chrétien libre » ? Et qu'un esprit aussi fin et élevé que celui du cardinal Gaspare Contarini ait cru, encore en 1541, à la possibilité de rapprocher les deux points de vue doctrinaux ? Qu'en 1561 le cardinal de Lorraine en vint à considérer la *Confessio Augustana* comme une base éventuelle de négociations pour un accord ?¹⁵⁶

La décision d'un concile était absolument nécessaire pour faire toute la lumière sur la doctrine catholique. Les meilleurs catholiques eux-mêmes l'invoquaient, non parce qu'ils s'imaginaient convertir les théologiens de Wittenberg, mais parce qu'ils espéraient conserver ainsi dans l'Église les indécis et les hésitants, qui étaient nombreux, non seulement en Allemagne, mais aussi ailleurs, où le mouvement évangélique, modeste quant au nombre de ses adeptes, mais influent, contribuait largement à la désorientation. Durant la décennie

¹⁵⁵ W. FRIEDENSBURG, « Dr. Johann Ecks Denkschriften zur deutschen Kirchenreformation [1523] », *Beiträge zur bayerischen Kirchengeschichte*, 2, 1896, p. 243 s. [§ : article consultable en PDF : <https://www.digitale-sammlungen.de/en/view/bsb11801313?page=232,233>].

¹⁵⁶ H. O. EVENNETT, *The Cardinal of Lorraine and the Council of Trent*, Cambridge, 1930, p. 434 s.

après 1530, également en Italie, se multiplièrent les cas où des prédicateurs furent appelés à répondre de doctrines suspectes¹⁵⁷. Il apparaissait de plus en plus nécessaire, non seulement de distinguer clairement entre ce qui était hérétique et ce qui ne l'était pas, mais aussi de disposer d'une norme positive pour instruire le peuple dans les controverses doctrinales¹⁵⁸.

C'est ici qu'il y a lieu de rechercher les origines des *Chapitres doctrinaux* du Concile sur le péché originel et la justification, sur les sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie, sur le sacrifice de la Messe et sur l'Ordination. Le Concile ne se contente pas de formuler des anathèmes contre les propositions hérétiques, comme cela avait été le cas lors des précédents conciles, mais il donne une exposition positive de la doctrine catholique, à laquelle on peut se conformer tant dans la prédication et le Catéchisme que dans la théologie scientifique. Nous pouvons difficilement aujourd'hui nous rendre compte du soulagement que cette délibération conciliaire a produit. Il est certain que les théologiens controversistes antérieurs au Concile de Trente, à commencer par Eck, Fabri, saint Jean Fisher, jusqu'à Pigghe Alfonso de Castro, avaient déjà contribué à réfuter les erreurs

¹⁵⁷ Pour les sources les plus importantes : B. FONTANA, « Documenti Vaticani contro l'eresia luterana in Italia », *Archivio della Società Romana di Storia patria*, 15, 1892, 71-165, 365-474 ; P. TACCHI VENTURI, *Storia della Compagnia di Gesù in Italia*, I, 1, p. 460 s. Très utile regardant l'orientation, D. CANTIMORI, « La Riforma in Italia », E. ROTA, *Problemi storici e orientamenti storiografici*, Como, 1942, p. 557-584.

¹⁵⁸ Concernant cette situation, on explique par exemple, le *Modus concionandi* (1538) de Contarini : F. DITTRICH, *Regesten und Briefe des Cardinals G. Contarini*, Braunberg, 1881, p. 305 s., et son *Instructio pro prædicatoribus* (1541), *Epistolæ Poli*, éd. Quirini, III, p. 75 s. [N : voir sur ce sujet Gerald Groveland WALSH, « Cardinal Pole and the Problem of Christian Unity », *The Catholic Historical Review*, 15/4, 1930, p. 389-407.] ; au Concile lui-même Seripando suggéra la rédaction d'un *Catechismus* sur la justification à destination des prédicateurs, *Conc. Trid.*, V, 825, 830. Sur les instructions aux prédicateurs rédigées sous Jules III, *Conc. Trid.*, XIII, 1, 284.

des protestants¹⁵⁹ ; mais c'est dans les canons et les chapitres doctrinaux du Concile que le magistère même de l'Église s'est prononcé dans la plénitude de son autorité. Les catéchismes post-tridentins, tels celui de saint Pierre Canisius, et le *Catechismus Romanus*, ont eu l'énorme avantage de s'appuyer fermement sur le plus haut magistère de l'Église, avantage dont n'avaient pas bénéficié leurs prédécesseurs. Un théologien protestant de renom s'est exprimé ainsi au sujet du décret de la justification¹⁶⁰ : « À bien des égards, il a été rédigé de manière excellente ; en effet, si ce décret avait été promulgué au début du siècle lors du concile de Latran, et s'il s'était véritablement transformé dans la chair et le sang de l'Église, peut-être que le protestantisme ne se serait pas développé ». Laissons de côté cette dernière conjecture, qui est discutable ; il est certain, en revanche, qu'aucun historien qui aurait étudié de manière impartiale les actes conciliaires, ne peut nier que les plus éminents théologiens, comme un Seripando, un Salmeron, les deux Soto, ont considéré avec le plus grand sérieux les idées des réformateurs. Ils n'ont pas condamné l'adversaire sans préalablement le connaître. Ainsi, le décret sur la justification, avec les décrets annexes sur le péché originel, sur le Baptême et sur la Pénitence, le décret sur la Messe et ceux sur l'Eucharistie et l'Ordination sont devenus les piliers sur lesquels repose le dogme de l'œuvre rédemptrice du Christ et de son appropriation par l'homme. Ils furent et sont encore les remparts contre lesquels

¹⁵⁹ Une bonne description des caractéristiques de ce groupe de théologiens dans [Joseph] LORTZ, *[Die] Reformation in Deutschland*, II², [Herder], [1941], p. 154-198.

¹⁶⁰ A. HARNACK, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, III³, Leipzig, 1897, p. 635. [N : édition de Freiburg-im-Breisgau, Mohr Siebeck, 1890, téléchargeable en PDF : <https://archive.org/details/lehrbuchderdogm03harn/page/n5/mode/2up>] Concernant les ouvrages protestants en possession de Domingo de Soto, voir V. BELTRAN DE HEREDIA, dans la revue *Ciencia Tomista*, 63, 1942, p. 129 s. Voir également, dans mon étude [Hubert JEDIN], « Das Konzil von Trient und der Protestantismus », *Catholica*, 3, 1934, p. 137-156, en particulier les p. 146 s.

s'écrasent l'erreur, les étoiles qui nous guident sur le chemin de la foi.

Il est important, pour déterminer l'origine des décrets tridentins, que le Concile n'ait pas jugé la doctrine des protestants avec les critères d'une école théologique, mais exclusivement en se reposant sur la foi de l'Église. Dans ses décrets le Concile a usé avec une relative parcimonie du vocabulaire technique de la Scolastique. Cela ne signifie pas que, dans la réfutation des erreurs des protestants, les théologiens tridentins ne se soient pas servi des instruments de la Scolastique. Comment auraient-ils pu s'en passer ? Une des erreurs fondamentales de Luther est d'avoir voulu ignorer, dans son opposition aveugle à Aristote et à la Scolastique aristotélicienne, l'œuvre théologique d'un demi millénaire, rompant ainsi la cohésion organique vitale non seulement de la théologie, mais de toute science. Les théologiens du Concile de Trente se reposèrent sur la Scolastique, mais les plus brillants d'entre eux étaient complètement orientés vers cette nouvelle théologie positive qui s'était affirmée après l'édition grecque du Nouveau Testament d'Érasme, de la Polyglotte de la Complutense et de celles qui se succédèrent, des Pères de l'Église des imprimeries de Bâle, Lyon et Venise. Le décret du Concile sur l'authenticité de la Vulgate n'avait pas pour objectif d'empêcher l'étude de la Bible dans ses langues originales, mais seulement de s'opposer aux abus de ceux qui voulaient se soustraire à la discussion théologique sous prétexte que la Vulgate n'était pas fiable¹⁶¹. Dans le « Scriptor » de la

¹⁶¹ Outre les premiers travaux sur le décret pour la Vulgate de W. Koch, H. Hoepfl, A. Allgeier et autres, voir également R[afael] CRIADO, « El Concilio de Trento y los estudios biblicos », *Razón y Fe*, 131, 1945, p. 151-187. Sur les tentatives post-tridentines de retour aux textes originaux, J. M. VOSTE, « De revisione bibliæ hebraicæ iuxta votum concilii Tridentini », *Angelicum*, 18, 1941, p. 387-394 ; J. M. VOSTE, « De revisione textus græci Novi testamenti ad votum concilii Tridentini facta », *Biblica*, 24/3, 1943, p. 304 s. [N : du même auteur : « La Volgata al Concilio di Trento », *Biblica*, 1946, 27/4, p. 301-319. Les 3 articles mentionnés ci-dessus, du dominicain Jacques-Marie Vosté, sont consultables et téléchargeables sur JSTOR].

Bibliothèque Vaticane, Guglielmo Sirleto, le Concile avait à sa disposition un érudit hellénisant¹⁶² et, dans la même assemblée, se trouvait un des fondateurs de la théologie positive, Melchior Cano. Le Concile ne fit pas obstacle au développement de cette théologie, il la favorisa, au contraire. L'édition des actes conciliaires de [Pierre] Crabbe, utilisée à Trente¹⁶³, fut constamment améliorée. Dans les dissensions avec le protestantisme l'élément historique prit toujours une importance majeure. Les *Controverses* de Bellarmin et les *Annali* de Baronio sont les premiers chefs-d'œuvre de cette nouvelle orientation.

Les décrets conciliaires ne purent, et ne voulurent, empêcher que les écoles théologiques en vinrent à un désaccord interne au sens de leurs définitions. L'objectif était de déterminer, en opposition au protestantisme, ce que fut la foi catholique, et non de résoudre les précédentes divergences entre écoles théologiques catholiques, voire de prévenir de nouveaux conflits. La dispute relative à la Grâce actuelle et celle sur le repentir ne furent pas causées par la négligence du Concile, mais furent la conséquence naturelle et, jusqu'à un certain point, nécessaire à l'élaboration théologique des définitions conciliaires.

On ne peut toutefois nier que ces dernières présentent une lacune. À partir de la querelle sur les indulgences, l'autorité pontificale était l'une des cibles principales de l'assaut protestant. Les manuels de controverses, tels l'*Enchiridion* de Eck, consacraient généralement une place importante à la

¹⁶² Sebastian MERKLE, « Ein patristischer Gewährsmann des Tridentinums », [Albert Michael Koeniger (hrsg.), *Beiträge zur Geschichte des christlichen Altertums und der byzantinischen Literatur.*] Festgabe Albert Ehrhard [zum 60. Geburtstag (14. März 1922), dargebracht von Freunden, Schülern und Verehrern], Bonn, 1922, p. 342-358.

¹⁶³ H. QUENTIN, *Jean-Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires*, Paris, 1900, p. 12 s. [§ : consultable en PDF, <https://babel.hathitrust.org/cgi/pt?id=uc1.b3387570&seq=3>] ; également P. POLMAN, *L'élément historique dans la controverse religieuse au XVI^e siècle*, Gembloux, 1932. Et *Theologische Revue*, 32, 1933, p. 305-311 [§ : je ne suis pas parvenu à retrouver l'intitulé de l'article auquel Jedin fait référence].

défense de cet aspect. Mais l'on chercherait en vain, dans les décrets conciliaires, une définition de la primauté pontificale et de l'Église. Pourquoi ?

La réponse doit être la suivante : parce que concernant ce domaine la théologie catholique n'avait pas atteint un accord et une clarification, prémisse à une définition conciliaire. Le gallicanisme et l'épiscopalisme étaient encore largement représentés au Concile. La lutte interne au *ius divinum* de l'obligation de résidence des évêques, qui se déroula au printemps 1562, la grande crise qui éclata à l'hiver 1562-1563 sur le cinquième chapitre et sur le septième canon du décret sur l'Ordination, qui paralysa pour de longs mois le travail du Concile¹⁶⁴, démontrent avec une parfaite évidence que le moment de définition de ces points, pour autant qu'ils étaient souhaitables, n'était pas encore venu. Il fallait encore attendre 300 ans pour que le Concile du Vatican combla cette lacune. À l'époque de la Réforme une tentative similaire aurait conduit, humainement parlant, à la rupture du Concile.

Les décrets conciliaires ont donné à l'Église la clarté et la sécurité nécessaires afin de rejeter les erreurs protestantes. Mais si l'on s'interroge sur les motifs qui font que ce Concile a profondément pénétré la conscience de l'histoire universelle, la réponse que donneront toujours les amateurs d'histoire politique et ecclésiastique sera : parce que ses réformes ont profondément renouvelé la vie religieuse et ont permis à l'Église, malgré les énormes pertes subies à l'intérieur à cause de l'apostasie, de protéger avec une vigueur retrouvée son patrimoine plutôt que de reconquérir des positions perdues.

Cette réponse est juste, en substance. Le Concile de Trente est le concile réformateur par excellence dans l'histoire de l'Église. Ses décrets constituent l'événement le plus significatif dans le champ du droit canonique pour la période comprise entre la collection des décrétales de Grégoire IX et le Code de droit canonique. Un célèbre canoniste avait calculé qu'il avait transformé non moins de 250 aspects du droit des

¹⁶⁴ H. JEDIN, *Krisis und Wendepunkt des Trienter Konzils (1562-1563)*, Würzburg, 1941, p. 59 s.

Décrétales¹⁶⁵. Une mesure qui a un impact profond sur la vie civile tel que le décret *Tametsi* sur le mariage, les institutions d'une importance vitale comme les séminaires diocésains doivent leur origine au Concile. Encore aujourd'hui le Concile survit dans la *Congregatio Concilii*. Il est vrai que le Concile de Trente est le plus grand concile réformateur de l'histoire de l'Église.

Nous devons toutefois nous garder de considérer son efficacité telle celle d'un *deus ex machina*. Comme tout grand événement historique il est tissé dans le lien des causes et des effets étudiés historiquement de manière scientifique. En d'autres termes, il est, dans toute sa complexité, non seulement la cause et l'impulsion du renouveau intérieur de l'Église que nous définissons communément par l'expression de « Réforme catholique », mais il est déjà également son effet. Il y eut une Réforme catholique avant le Concile de Trente, plutôt déjà avant la scission religieuse, mais elle consista, pour ainsi dire, en de multiples ruisseaux qui ne parvenaient à se rejoindre. Lorsque celle-ci, sous le poids des événements, s'empara du Pape, les petits ruisseaux devinrent une rivière impétueuse qui traversa l'Église entière. Ce processus fut initié sous le pontificat de Paul III ; le renouvellement du collège des cardinaux, l'approbation de la Compagnie de Jésus sont des étapes qui vont dans ce sens et la plus importante de celles-ci fut la convocation du Concile de Trente. C'est en la personne du pape Marcel II, en 1555, que la Réforme catholique s'installa sur la chaire de Pierre. Ses successeurs, Pie IV, Pie V, Grégoire XIII et Sixte V préservèrent l'œuvre du Concile de Trente du destin des décrets réformateurs du Concile de Latran V, en faisant que celle-ci ne reste pas lettre morte. Seuls les grands papes de la fin du XVI^e siècle infusèrent de la vie aux décrets tridentins, en insistant pour qu'ils soient exécutés, et en les complétant par d'autres mesures — il suffit de penser aux réformes liturgiques et au catéchisme romain de Pie V, à la réorganisation de la Curie, à

¹⁶⁵ R. SANCHEZ DE LAMADRID, dans *Razón y Fe*, 131, 1945, p. 129. [N : article intitulé « El derecho tridentino », p. 127-150].

l'œuvre de Sixte V. Le Concile de Trente devient ainsi l'étendard d'une grande action de renouveau menée par la papauté. À partir de Grégoire XIII, les nonces apostoliques, de simples représentants diplomatiques, deviennent les promoteurs de la réforme de l'Église. C'est un fait décisif : la papauté, en tant qu'institution, se place derrière le Concile et lui donne de la valeur.

L'investigation historique de l'œuvre réformatrice tridentine doit aller encore plus loin. Les décrets conciliaires ne constituent pas un bloc compact, mais se sont développés à partir des diverses situations qui se sont présentées durant le Concile. Il suffit d'un rapide coup d'œil à l'édition de Richter, qui contient les plus importantes *Decisiones* de la *Congregatio Concilii*, pour constater que les décrets des deux premières périodes n'eurent qu'une importance relativement faible. L'un d'entre eux, le décret de la 7^e séance sur l'obligation de résidence, s'était révélé si insuffisant que le Concile lui-même, dans la 23^e séance, lui en avait substitué un autre. Aussi, les autres décrets des deux premières périodes étaient dépourvus de confirmation pontificale, par conséquent de force juridique. En Espagne et au Portugal, autour des années 1550, on en était au point de les appliquer sans autorisation pontificale, et le pape Jules III, à la fin de son pontificat, eut l'idée d'en publier une partie sous forme de bulle, et non donc en tant que décrets du Concile¹⁶⁶.

La véritable substance de la réforme tridentine est constituée par les décrets que le cardinal Morone, en sauvant le Concile de sa crise la plus grave, a menés à bon port, durant les trois dernières séances, c'est-à-dire de l'été à l'automne 1563. Leur contenu, en particulier la réforme du clergé séculier et des ordres de tous niveaux, le nouveau droit sur les bénéfices et le mariage, ne correspondaient en rien à toutes les demandes qui, depuis plus de cent ans, avaient été formulées dans de nombreux traités et mémoires sur la

¹⁶⁶ *Conc. Trid.*, XIII, 1, p. 261-312 ; voir H. JEDIN, « Kirchenreform und Konzilsgedanke 1550-1559 », *Historisches Jahrbuch*, 54, 1934, p. 401-431, en particulier p. 411 s.

Réforme. Jean de Ségovie et Nicolas de Cues en auraient été tout aussi insatisfaits que le camaldule Paolo Giustiniani ou les auteurs du *Consilium de emendanda ecclesia*. Ces décrets étaient un compromis entre les requêtes exprimées par les nations représentées au Concile (italiens, espagnols, portugais, français et l'Empereur) et la tradition de la Curie romaine ; un compromis qui, comme tel, n'était pas exempt de défauts et était contesté par les deux camps, mais il constituait néanmoins un grand pas en avant. Elle renonçait à la transformation et de la constitution de l'Église qui, à l'époque des conciles de Bâle et de Constance, était considérée comme l'*alpha* et l'*omega* de la Réforme ; elle laissait également de côté l'inexorable thème de la pratique financière de la Curie, qui avait été traité avec rage par les Gallicans et dans les *Gravamina* de la nation germanique.

Le motif fondamental de cette réforme était plutôt : *Salus animarum suprema lex esto*. À Trente, l'Église moderne devient en particulier une Église de la cure d'âmes¹⁶⁷ et de la mission. Nous sommes à un tournant qui, dans l'histoire de l'Église, est de même importance que ce que les découvertes de Copernic et de Galilée sont aux sciences naturelles.

Non pas que l'Église médiévale ne se soit pas occupée de la cure d'âmes. Gerson a lutté sans trêve pour atteindre cet objectif. Les ordres mendiants du début du Moyen Âge sont destinés à la cure d'âmes. Dans la défense de leurs privilèges lors du concile, ils firent remarquer, justement, qu'ils portaient le poids quotidien de la cure des âmes, en particulier dans les villes, non le clergé séculier. Mais la hiérarchie médiévale se sentait, majoritairement, trop sûre de disposer d'un droit de propriété sur les âmes¹⁶⁸. Le croyant ne pouvait s'adresser qu'à elle pour obtenir la Grâce divine, pour entendre la parole de Dieu et recevoir les sacrements. Si le croyant se rebellait, s'appliquaient alors à son encontre des mesures répressives, y compris dans le cadre séculier. De multiples évêques et curés se considéraient être, avant tout,

¹⁶⁷ « *Seelsorge* ».

¹⁶⁸ « *Besitz der Seelen* ».

possesseurs de leurs bénéfices et estimaient accomplir suffisamment leur devoir en confiant la direction de leurs diocèses et, respectivement, de leurs paroisses, à des vicaires. Il était ainsi facile, de cette manière, de regrouper plusieurs paroisses, évêchés et bénéfices entre les mains d'une seule personne. La cure d'âmes en pâtissait. Le cardinal Hippolyte d'Este, le premier du nom (mort en 1520), possédait non seulement le siège primatial de Gran, en Hongrie, qu'il échangea plus tard contre celui d'Erlau, mais également les archevêchés de Milan et de Capoue, ainsi que l'évêché de sa propre ville, Ferrare. Le cardinal Alessandro Farnese, encore en 1556, avait confirmé avec sa propre signature qu'il possédait des droits de recours sur 10 évêchés, 26 couvents et 133 autres bénéfices, c'est-à-dire des canonicats, des paroisses et des chapellenies¹⁶⁹.

Le Concile de Trente a mis en place un barrage à ces situations et abus. Il régla dans deux décrets l'élection des évêques¹⁷⁰, leur imposant le principe de l'obligation de résidence, leur accorda certains pouvoirs sur les chapitres séculiers ou les couvents, régla l'ordination des clercs, définit les obligations des curés, cela dans l'intérêt d'une cure d'âmes méthodiquement organisée, comme le voulait l'impérieuse exigence des temps. L'évêque de Vérone Giberti fut le modèle modèle d'un véritable pasteur d'âmes pour le Concile, encore en cours. Un prélat qui en faisait partie, Bartolomeo de Martyribus, archevêque de Braga au Portugal, dans son livret intitulé *Stimulus pastorum* donna un genre littéraire au

¹⁶⁹ Conc. Trid., XIII, 1, p. 320 s. Voir [Conrad] EUBEL, *Hierarchia catholica [medii et recentioris aevi sive summorum pontificum, S. R. E. cardinalium, ecclesiarum antistitum series]*, vol. 3, *saeculum XVI ab anno 1503 complectens*, Ludovicus Schmitz-Kallenberg, 1923]. [§ : ouvrage consultable en PDF : <https://archive.org/details/hierarchiacathol03eube/page/n5/mode/2up>].

¹⁷⁰ Sess. XXII de ref. c. 2 ; Sess. XXIV de ref. c. 1 ; voir H. JEDIN, « Die Reform des bischöflichen Informativprozesses auf dem Konzil von Trient », *Archiv für Katholisches Kirchenrecht*, 116, 1936, p. 389-413.

nouvel idéal d'évêque¹⁷¹. Cet ouvrage était dédié à Charles Borromée qui, à cette époque, se trouvait encore à Rome aux côtés de son oncle Pie IV, mais qui, peu après, en tant qu'archevêque de Milan, allait réaliser cet idéal, devenant le lumineux modèle de l'épiscopat post-tridentin.

Il est significatif que Bartolomeo de Martyribus ait jugé insuffisant, trop faible et trop générique le chapitre rédigé par le Concile sur la vie et les mœurs des évêques¹⁷². Son idéal était plus élevé. Mais le Concile a agi avec sagesse en refusant de faire de cet idéal une loi. Un idéal ne peut être réalisé par une loi. Il faut l'exemple vivant, l'exemple des saints. Les saints évêques Charles Borromée, Thomas de Villanova et François de Sales, les saints zéloteurs du salut des âmes Jean d'Avila, Ignace de Loyola, Pierre Canisius, Philippe Néri, sont le complément nécessaire de l'œuvre réformatrice de Trente. Sans eux, il aurait manqué l'essentiel : l'esprit qui est source de vie.

Nous en sommes ainsi arrivés aux *limites* de l'œuvre réformatrice du Concile de Trente. En disant cela, j'entends faire allusion non pas tant aux obstacles rencontrés en divers États dans l'application des décrets¹⁷³, qu'aux difficultés internes. Ce ne fut pas sans raison que, précisément pour le décret sur la résidence, la lutte fut longue et durable. La résistance contre les innovations était forte et les anciennes coutumes étaient enracinées. Il fallait du temps pour imposer les nouveaux principes. Il y eut aussi des rechutes. Le cumul des bénéfices et l'abus des pensions ne cessèrent pas complètement, même après le Concile. Un prince de la maison

¹⁷¹ H. JEDIN, « Das Bischöfsideal der katholischen Reformation », E. PUZIK, O. KUSS (hrsg.), *Sacramentum ordinis*, Breslau, 1942, p. 200-256.

¹⁷² *Conc. Trid.*, IX, p. 1047 s.

¹⁷³ Témoignages dans V. MARTIN, *Le gallicanisme et la Réforme catholique*, Paris, 1919, p. 36 s. ; F. WILLOCX, *L'introduction des décrets du Concile de Trente dans les Pays-Bas et dans la Principauté de Liège*, Louvain, 1929, p. 106 s. ; L. JUST, *Das Erzbistum Trier und die Luxemburger Kirchenpolitik von Philipp II. bis Joseph II.*, Leipzig, 1931, p. 28 s.

de Wittelsbach, le duc Ernest de Bavière, possédait au début du XVII^e siècle l'archevêché de Cologne et les évêchés de Liège, Münster, Hildesheim et Freising ; on trouve des cumuls analogues chez plusieurs membres de la maison de Habsbourg. Il est vrai que l'on cherchait à défendre les évêchés, contestés par les protestants, en les attachant aux intérêts de puissantes dynasties, mais cela n'était pas compatible avec la loi et l'esprit du Concile de Trente. Le décret de la séance XXIV, chapitre 2, qui ordonnait la convocation régulière des synodes provinciaux et diocésains, donna, à la fin du XVI^e siècle, une extraordinaire impulsion à la vie synodale. Son observance fut réaffirmée encore une fois par Sixte V, mais au XVII^e s. elle perdit en partie son efficacité. À cette époque également, en d'autres domaines, on assista à une baisse de rigueur.

Une limite à la construction de l'édifice tridentin est le fait qu'il ne s'est pas intéressé à deux grandes entreprises que des camaldules visionnaires, Paolo Giustiniani et Pietro Quirini, avaient ajouté, déjà en 1513 au Concile de Latran V : à savoir l'union avec les Églises orientales et l'œuvre missionnaire dans le nouveau monde¹⁷⁴. Le problème de l'union avec les Églises orientales fut effleuré une fois, à l'automne 1562, lorsque le patriarche Abdjsu vint à Trente¹⁷⁵ ; celui des missions en Extrême Orient et de l'Amérique, découverte récemment, fut laissée de côté. Aucun évêque américain ne vint à Trente¹⁷⁶. C'est la papauté qui, deux générations plus

¹⁷⁴ Dans le *Libellus ad Leonem X*, reproduit dans MITTARELLI-COSTADONI, *Annales Camaldulenses*, IX, col. 612-719, les parties II-IV sont dédiées à ces problèmes [§ : une édition vénitienne de 1773, avec la pagination similaire à celle donnée par Hubert Jedin, est consultable en PDF : <https://jbc.bj.uj.edu.pl/en/dlibra/publication/870836>] ; voir J. SCHNITZER, *Peter Delfin [General des Camaldulenserordens, 1444-1525 : ein Beitrag zur Geschichte der Kirchenreform Alexanders VI. und Savonarolas]*, München, 1926, p. 227-249.

¹⁷⁵ *Conc. Trid.*, VIII, p. 957 s. ; une édition contemporaine de la professio fidei du Patriarche est imprimée à Riva, existant à la Bibliothèque vaticane, *Racc. Gen. Conc.*, IV, 269, int. 36.

¹⁷⁶ P. LETURIA, « Perché la Chiesa ispano-americana non fu rappresentata a Trento », *Il Concilio di Trento*, 1, 1942, p. 35-43 ;

tard, avec la fondation de la *Propaganda Fide*, fit le pas décisif vers l'organisation de l'œuvre missionnaire.

Après avoir passé en revue les deux domaines d'activité du Concile, essayons de déterminer sa place dans l'ensemble de l'histoire de l'Église. Le Concile se situe entre deux époques. Nous ne pouvons plus dire que nous sommes au Moyen Âge. Si l'unité de l'Église est brisée, parmi les peuples occidentaux, le Concile n'a pas réussi à la rétablir. La présence de représentants protestants à Trente, durant l'hiver 1551-1552, est restée un épisode isolé. Les Églises luthériennes en Allemagne et dans les pays scandinaves, l'Église anglicane, les communautés calvinistes de Suisse, de France, des Pays-Bas et d'Écosse s'affirment : la quasi-totalité de l'Europe septentrionale et du Nord-Ouest, la majeure partie du monde germanique, s'est détachée de l'Église et ne revient pas dans son giron. Le Moyen Âge est terminé.

Mais l'ère moderne n'est pas encore arrivée. Car, lors du concile et par son intermédiaire, s'affirment les facteurs qui servirent à façonner le Moyen Âge ; ils acquièrent de nouvelles forces et ont une influence plus grande que par le passé. En 1600, l'Église est infiniment plus puissante qu'elle ne l'était 200 ans auparavant, lorsque le grand Schisme l'avait déchirée. Grâce à son processus de renouveau interne, son influence sur les peuples et sur les âmes s'est accrue, et non diminuée. On a obtenu ce que personne n'aurait osé espérer avant le Concile. La papauté et Rome deviennent le centre de la vie de l'Église et dans un sens bien plus diversifié qu'à l'époque du grand Schisme ou des papes de la Renaissance. Une nouvelle forme de centralisme pontifical se dessine, qui plus articulé, comme à la fin du Moyen Âge, surtout sur la réserve des bénéfices, mais sur la direction spirituelle et religieuse des peuples. L'imposant édifice du Collège romain en est le symbole. L'organisation et les droits de la Curie romaine restent substantiellement inchangés. Les institutions juridiques médiévales, telles que l'exemption,

C. BAYLE, « El Concilio de Trento en las Indias españolas », *Razón y Fe*, 131, 1945, p. 257-284.

subsistent. Dans les pays restés catholiques, se poursuit une citoyenneté unitaire de caractère ecclésiastique. La Scolastique, sur laquelle elle reposait et qui, à l'époque de l'humanisme, avait souvent été considérée comme quelque chose de dépassée, se libère du nominalisme et renaît à une nouvelle vie. L'éducation dispensée dans les collèges jésuites est, mis à part les éléments humanistes qu'elle a intégrés, d'une unité et d'une rigueur que l'on rencontrait seulement au Moyen Âge. L'Église et le clergé maintiennent durant plusieurs générations leur influence sur la vie intérieure des peuples, voire la font progresser. Le renouveau intérieur de l'Église tourne aussi à l'avantage de l'influence politique de la papauté : l'absolution d'Henri IV de France n'est pas moins importante que ne l'avait été la prise de position d'Innocent III dans la querelle pour l'Empire.

Le Concile de Trente est-il donc — si l'on me permet cette expression — *réactionnaire*¹⁷⁷ ? Était-il un prolongement artificiel du Moyen Âge ?

Oui, il fut certainement conservateur. Le concile a conservé non seulement le *bonum fidei* contre le protestantisme, mais aussi la quasi-totalité des institutions juridiques auxquelles le Moyen Âge avait donné naissance. D'un autre côté, il a favorisé un progrès, car il a compris les tâches urgentes qui regardaient la cure des âmes, la nécessité de mieux former le clergé qu'auparavant ; celle de donner aux évêques une plus grande liberté de mouvement dans leurs diocèses et adaptée aux nouveaux objectifs des institutions plus anciennes, telles que les synodes diocésains et la visite pastorale ; il laissa également le champ libre au développement de la nouvelle méthode de la théologie positive.

Ceux qui organisèrent et dirigèrent le Concile ont su concilier l'ancien et le nouveau. La convocation même du Concile par Paul III fut une audace que son prédécesseur n'avait pas osé tenter, et le succès obtenu lui donna raison. Parmi les légats que le pape envoya à Trente en 1545, Cervini était non seulement un docte humaniste, mais aussi un

¹⁷⁷ « *Reaktionär* ».

réformateur résolu. Pole était en contact étroit avec les milieux de l'évangélisme italien. Le pape Jules III qui avait, dans un premier temps, représenté, en tant que président, la tradition de la Curie, confia en 1551 la présidence au cardinal Crescenzo, issu d'une carrière curiale, mais il lui donna pour adjoints les évêques Pighino et Lippomano qui, ayant été nonces en Allemagne, avaient connu de près le protestantisme. Pie IV, issu lui aussi d'une carrière administrative, avait à ses côtés son neveu Charles Borromée, tout entier animé par les idées de la réforme catholique. Il confia la présidence du Concile à Ercole Gonzaga, fils d'Isabelle d'Este, homme doté d'une longue expérience politique, lequel qui, déjà cardinal, eut le courage et l'humilité de reprendre l'étude de l'Écriture sacrée et des Pères de l'Église, qu'il avait négligée dans sa jeunesse. À sa mort la présidence passa entre les mains sûres de Morone, qui n'était pas seulement un grand diplomate, mais qui, sous Paul IV, avait expié son engagement pour les nouveaux problèmes religieux à Castel Sant'Angelo. Au sein du collège des légats durant cette dernière période, on trouve un représentant du mouvement réformateur humaniste, Seripando, face à Simonetta, expert en droit canonique.

Au cours du Concile, il y eut des moments de tensions si graves qu'on a parfois pu douter de sa réussite. Mais lorsque les passions ne sont pas déterminées par des intérêts personnels, mais par des réalités, elles sont un signe de vie et de santé. Il n'y a pas de tensions là où l'on ne sait rien faire d'autre que nier. La réaction pure et simple n'est pas fructueuse, elle est vouée à l'échec. L'histoire la dépasse qui ne peut s'arrêter, et encore moins revenir en arrière. Si le Concile de Trente n'avait été qu'une exaltation¹⁷⁸ du Moyen Âge, il serait resté un épisode passager et ses effets n'auraient pas perduré durant des siècles. Ou bien veut-on peut-être lui reprocher de ne pas avoir empêché l'éloignement de l'esprit moderne de l'Église, la révolution et la sécularisation ? Et on

¹⁷⁸ « *Galvanisierung* ».

peut douter que la prévoyance et la force humaine auraient été capables d'empêcher ou d'arrêter ces événements.

L'Église donc, à l'époque qui s'ouvre avec le Concile de Trente, n'est plus celle du Moyen Âge. Elle est nécessairement devenue *anti-protestante*. Cette tendance se manifeste jusque dans les pratiques de piété et dans l'art sacré¹⁷⁹. Contrainte à la défensive, elle se resserre de plus en plus autour du pape. Une direction unifiée, telle que le soldat Ignace avait appris à la connaître au cours de son passé militaire, l'éducation unitaire du clerc, un missel, un bréviaire, une Bible, sont les liens qui, à l'époque de l'absolutisme, malgré toutes les tendances centrifuges, maintiennent l'unité de l'Église dans la papauté. L'Église manie les armes que le Moyen Âge lui a préparées : celles de la science et celles de la discipline. Elle recourt aussi, lorsque c'est opportun, à l'usage de moyens coercitifs : Inquisition, Index, censures. Elle cherche des alliés et les trouve parmi les États menacés dans leur homogénéité interne par la scission religieuse ; lesquels lui prêtèrent volontiers main-forte lors de la Contre-réforme. Dans la lutte à laquelle elle est contrainte, l'Église fait preuve d'une capacité surprenante à panser les blessures qui lui ont été infligées, à surmonter les maux dont elle souffre. Elle ne se relève que lentement, mais ensuite elle combat, s'impose et triomphe. La force pour le combat lui vient de l'intérieur, de sa renaissance intérieure. Une réforme catholique précède et accompagne la Contre-réforme. Le Concile de Trente est le point de rencontre des deux mouvements, et il les sert tous les deux : il est l'événement le plus important de l'histoire de l'Église à l'époque intermédiaire de la « Réforme », époque qui s'étend du XV^e siècle à la moitié du XVII^e siècle.

C'est un processus historique si surprenant, si merveilleux qu'une explication purement naturelle et rationaliste ne pourrait jamais le justifier. Au fond, en dernière analyse, on

¹⁷⁹ Voir E. MALE, *L'art religieux après le Concile de Trente*, Paris, 1932, p. 19 s. ; B. KNIPPING, *De iconographie van de Contra-Reformatie in [de] Nederlanden*, Hilversum, 1939-1940, 2 vol. [S : ouvrage téléchargeable en PDF : <https://resolver.kb.nl/resolve?urn=MMKB06:000009427:pdf>].

peut dire qu'il s'agit d'un mystère surnaturel dont nous ne pouvons pas sonder les causes ultimes. Nous sommes tentés de le considérer comme un miracle.

Ses contemporains l'avaient déjà interprété ainsi.

C'était le Vendredi saint de l'année 1549. Le Concile de Trente avait été transféré à Bologne, puis suspendu. Certains disaient : « c'est un échec ». Les âmes les plus élues de l'Église étaient profondément découragées. Dans une lettre adressée à son ami François de Navarre¹⁸⁰, le cardinal Pole compara l'Église au corps sans vie du Rédempteur crucifié : elle paraissait inanimée, déjà morte. Et pourtant, la foi du cardinal Pole en une résurrection était inébranlable. L'Église ressuscitera, se reformera : non comme les hommes le pensent et le projettent, mais comme Dieu le veut.

La résurrection survint. L'aube de Pâques s'était déjà levée lorsque Pole écrivit ces lignes. Mais ses yeux ne parvenaient pas encore à discerner à l'horizon les fines bandes lumineuses qui annonçaient le miracle. À peine quinze ans plus tard, après tant de difficultés et de revers, la grande œuvre du Concile eut été menée son terme, le cardinal de Lorraine lança dans la cathédrale de Trente cette acclamation joyeuse : « *Sacrosancta œcumenica Tridentina synodus ! Eius fidem confiteamur, eius decreta semper servemus* »¹⁸¹. Et de centaines de bouches catholiques retentit la réponse, à laquelle nous nous joignons avec une joie émue : *Semper confiteamur, semper servemus*.

¹⁸⁰ *Ep. Poli*, éd. QUIRINI, IV, p. 65-73.

¹⁸¹ *Conc. Trid.*, IX, p. 1109.

Table des matières

Présentation <i>Laurent Kondratuk</i>	3
Complément bibliographique	11

Réforme catholique ou Contre-réforme ? <i>Hubert Jedin</i>	
<i>Réforme catholique ou Contre-réforme</i>	17
1. Naissance et diffusion des concepts « Contre-réforme » et « Réforme catholique »	23
2. Signification des deux concepts et rapports réciproques	45
3. Délimitation des deux concepts : valeur pour la périodisation de l'histoire de l'Église	63
4. La position du Concile de Trente	77

